51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 35 20 AOUT 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète....... 18 fr. Edition partielle....... 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. L'espionnage pendant la Guerre. — Grands faits que l'espionnage peut servir à expliquer. — Histoires diverses d'espionnage, 577. — II. Un grand naturaliste danois, Schmidt, et les mœurs des anguilles. — Comment il parvint à reconstituer les voyages des anguilles. — Autres travaux du même savant, 582. — III. Etudes sur Charlemagne et Grégoire VII, sur les conceptions politiques du temps et sur l'évolution des rapports entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, 587.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

AVIS PRATIQUES TRÈS IMPORTANTS

1° Joindre 1 fr. et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.

2° Joindre 0 f. 50 et la dernière bande à toute demande de *consultation*. Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

Les questions anonymes sont jetées au panier.

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

5° Nous ne pouvons fournir que les livres expressément indiqués en vente à nos bureaux. Pour tous les autres, s'adresser à l'éditeur ou à un libraire.

En vente à nos Bureaux

La SEPTIÈME ÉDITION de la *Petite Histoire de ma Religion* de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. 1 vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée; franco 2 fr. pour la France et 2 f. 50 pour l'Etranger.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 15 fr. 50; 20 ex., 31 fr.; 30 ex., 45 fr. 25.

5 kilos (50 ex.) : en gare 72.65 ; à domicile 74 90
10 » (100 ex.) : » 141.45 ; » 142.90

B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.50 par exemplaire.

L'édition qui ne comprenait que l'*Histoire de l'Eglise* seule est épuisée.

PETIT COURRIER

Q. — On me demande si l'ouvrage : *Une mystique de nos jours. Sœur Gertrude-Marie, religieuse de la Congrégation de St-Charles d'Angers*, par le chanoine S. Legueu, est à l'Index ?

R. — Il ne figure pas au catalogue de l'Index. Mais le Saint-Office, le 17 mars 1922, a publié un décret le déclarant « esse reprobandum » (cf. *Ami* 1922, p 269).

Q. — L'*Ami* nous dira-t-il ce qu'il faut penser de l'ouvrage d'Elie Daniel : *Serait-ce la fin des temps ?* Il enflamme par ici de beaux enthousiasmes, que s'emploient à éteindre des mépris dédaigneux.

R. — Nous en avons parlé dans l'*Ami* du 19 mai 1927, p 310. Et nous disions : « On sait quelle réserve l'Eglise impose à ses fidèles touchant les prophéties de ce genre. Si on compare l'ouvrage de M. Daniel à la réserve imposée, on sera presque tenté de déclarer l'auteur audacieux ; mais si on le

compare à tant d'autres ouvrages similaires, on proclamera l'auteur prudent et sage. » A noter que le livre n'a pas l'*Imprimatur* dont il nous semble qu'il devrait être muni.

Q. — L'*Ami* voudrait il me donner quelques renseignements sur l'étude élémentaire de la botanique, en faveur des bergers qui passent de longues heures dans les prairies de montagnes, afin de les occuper et de les intéresser ?

R. — Nous vous conseillons de leur mettre entre les mains le petit volume abondamment illustré et excellemment rédigé du Dr J. Offner et J. Pons, *Les Plantes médicinales et aromatiques des Alpes françaises,* in 8 de 182 p., L. Jean, Gap, 193', 5 f. (7 f. franco); également en vente au Comité des Plantes médicinales, 12, avenue du Maine, Paris 15e, et Grenoble, Ecole de Médecine.

Q. — Je vous serais reconnaissant de me donner une bibliographie de sainte Philomène, vie et dévotion.

R — A la fin de l'article FILUMENA du *Dict. d'Archéologie chrét. et de Liturgie* dom Leclercq a dressé une bibliographie qui remplit plus de deux colonnes. Vous n'en voulez certainement pas tant. *In praxi,* procurez-vous la *Sainte Philomène* du chanoine Trochu (l'historien du Curé d'Ars), in 8 de 292 p. et 22 grav. hors texte, 15 f., Lyon, Vitte.

Q. — Il existe des Carnets de Catéchisme que l'on remet aux enfants avec leurs notes pour les parents. Où puis je me procurer ces Carnets?

R. — Il en existe un, par l'abbé Corbierre, à la Librairie St-Benoit, 11, rue de Mézières, Paris 6e; — un autre, par l'abbé Pronier, chez Desclée, 41, rue du Metz, à Lille; — un autre, chez l'auteur, M. l'abbé Daruylère, curé de Camelin, par Blérancourt (Aisne); — un autre, du chanoine Couronne, à la librairie Chaudourne, 15, rue Marchande, Le Mans; — un autre, à la librairie Toira, 28, rue dAssas, Paris 6e.

Q. — Connaîtriez-vous un instrument de musique appelé « Guide-chant » et qui, moins coûteux et plus portatif sans doute qu'un petit harmonium, pourrait le remplacer pour guider et soutenir les voix dans des répétitions musicales?

R — C'est la première fois que nous entendons parler de cela. Mais si la chose existe, il se trouvera bien quelque lecteur charitable pour nous renseigner : adresse, prix, description sommaire, utilité pratique, etc.

Frédéric de BÉLINAY. — **Rabbi, mon maître.** *Roman d'un centurion.* — In-8 couronne de 192 p, 12 f. — Paris, Beauchesne.

Ce roman, écrit par un religieux approuvé sans réserve par quatre théologiens spécialistes des questions bibliques, est, malgré sa libre allure, rigoureusement exact aux points de vue historique, géographique et théologique. Il met en scène un centurion romain que les vicissitudes de la vie militaire ont amené en Judée, au temps où Notre Seigneur commence sa prédication, et qui narre ses impressions à un camarade resté en Germanie. Bien entendu, il ne peut rester étranger aux graves événements qui se déroulent autour de lui, car ses fonctions le mettent en contact avec les autorités romaines et juives; bien plus, il a l'occasion de rencontrer Jésus lui même et ses disciples. Une transformation s'opère alors en lui peu à peu. Sa droiture d'âme naturelle l'amène bientôt à reconnaître où se trouve la vérité. Avec la foi pénètrent en lui les autres vertus chrétiennes, qui feront de l'officier orgueilleux et jouisseur un apôtre au zèle enflammé.

Parmi les personnages de ce récit, un grand nombre sont historiques : tels Hérode, Pilate, Caïphe, etc. L'auteur les représente tels que les révèlent les données de l'histoire, c'est-à dire avec maints détails non contenus dans l'Evangile et par là-même assez peu connus du grand public. S'il était délicat de faire figurer Notre-Seigneur dans un roman, tout caractère choquant disparaît du fait qu'au Sauveur sont attribués une attitude et un langage strictement conformes à ceux de l'Evangile.

R. VILARINO, S. J. — **Contes radiophoniques,** traduits de l'espagnol par le P. Bellot, S. J. — In-8 carré de 208 p., 7 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

C'est une partie des contes donnés naguère par le P. Vilarino au poste d'émission radiophonique de Bilbao, chaque jeudi. Nous y sommes en plein merveilleux : c'est ainsi que le premier d'entre eux nous fait assister à la recherche d'une rose d'or au milieu d'un jardin enchanté; plus loin les fées font leur apparition; le jongleur de Notre Dame y a aussi sa place. Personnes, choses et événements sont décrits avec un luxe de détails et une bonhomie souriante qui ne peuvent manquer de captiver au plus haut point l'imagination des jeunes lecteurs. Mais conter pour conter n'est pas le but principal du P. Vilarino : ce qu'il veut avant tout, c'est exercer une influence moralisatrice. Tantôt sous-jacente au récit, tantôt se surajoutant à lui en guise de conclusion, une opportune leçon vient toujours rappeler quelque devoir du chrétien; elle s'insinue ainsi dans l'âme sans effort, presque sans qu'on y pense, mais elle n'en pénètre que plus profondément.

POUR NOS THÉATRES

1. — WILNED. N'en faut plus. *Comédie en trois actes* (pour jeunes gens). In-12 de 84 p., 5 f. Librairie générale des Œuvres, 15, rue Malebranche, Paris 5e. — Dans un hôpital... « qu'on laïcise ». Un ouvrier anticlérical, Pouchet, se déboîte le pied en travaillant dans l'hôpital même. Le remaniement administratif auquel est soumis l'hôpital empêche qu'il soit soigné immédiatement. Mais un hospitalisé avertit par téléphone l'ancien directeur qui vient avec l'ex-aumônier, rebouteur remarquable, et le pied est immédiatement remis en place. Mais Pouchet entend les infirmiers exposer leurs quotidiens soucis de famille, et comprend alors la pleine indépendance d'esprit des Sœurs, que ne peut remplacer l'indiscutable bonne volonté du personnel laïc. A la cérémonie d'inauguration, le lendemain, c'est lui même qui réclame au ministre le retour des Sœurs dans les hôpitaux.

Traitée sans acrimonie et avec un comique irrésistible, cette pièce est une œuvre de réel talent. Douze hommes et deux enfants de 10 à 12 ans. Le décor pour les trois actes est une salle d'hôpital. La pièce convient spécialement aux moyennes et petites scènes.

2. — WILNED. Les Fiancés malgré eux. *Comédie en trois actes* (pour jeunes filles). In 8 de 80 p., 5 f. Même librairie. — Quatre rôles : Elise, que sa tante Odile veut marier avec un cousin Gilbert, et Nicole, la servante. Mlle Odile ne sait quel subterfuge inventer pour pousser les jeunes gens l'un vers l'autre; mais toutes ses ruses finissent par se découvrir. Les « fiancés malgré eux » resteront de bons amis et se marieront selon leur goût respectif. Mlle Odile supportera tout le ridicule de ses agissements, et c'est là ce qui fait la gaieté de la pièce.

3. — Noël OUDON. Baptiste a l'oreille fine; — Le Mariage de Riquet à la houppe. — Chaque comédie, 5 f. Chez l'auteur, 12, rue de Meaux, à Senlis (Oise). — Baptiste, le nouveau domestique de M. Barque, a la déplorable habitude d'écouter aux portes. Pour lui donner une leçon, son maître et deux amis simulent un projet de crime .. Baptiste est trop honnête pour laisser assassiner un homme, fût ce le percepteur...

(Voir la suite p. 270)

BON-NATUREL-SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

GUÉRISON CERTAINE par
LA POUDRE
ESCOUFLAIRE
Agence générale :
à BAISIEUX (Nord)

ASTHME

OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)

L'Agence générale
envoie GRATIS et FRANCO
une BOITE D'ESSAI
avec Certificats
de GUÉRISONS

SAVONS AUX ŒUFS

Tout le monde connaît les qualités merveilleuses du jaune d'œuf pour l'épiderme du visage et des mains. Il fait disparaître rapidement les rugosités et donne à la peau une blancheur remarquable, une élasticité et une douceur incomparables. Mais l'emploi du jaune d'œuf est peu pratique, pour ne pas dire impossible, à cause de son prix élevé.

On obtient les mêmes résultats en utilisant le

SAVON SNO AUX ŒUFS.

Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs, et 36, place Bellecour, LYON.

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adresr corresp^{ce} : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.
R. C. Seine 64.462

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois.

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration et, à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris / Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"** ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS

ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE** CATALOGUE FRANCO TARBES 4204

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à

LISIEUX

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER** Fils, à Valence (Drôme) qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

LOURDES Office Pèlerinages (Bureau Paroissial)
se charge sans frais procurer logement aux Pèlerins
Ecr. Mr COLOMÈS, 9, Impasse du Viscos. Timb. p. rép

ROLITHO 1934
Le Duplicateur parfait
1.200 copies à l'heure
Notice gratuite sur demande

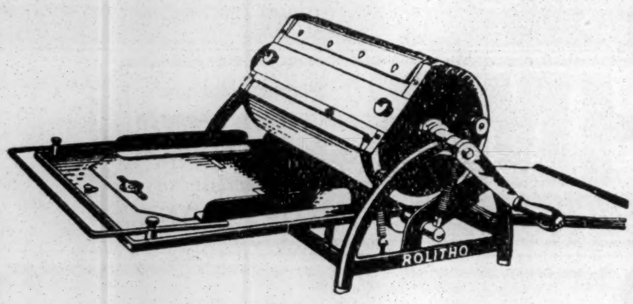

1.185 fr. par mensualités de **100** fr.
— 20 % de remise à MM. les Ecclésiastiques. —
Alph. ENGEL, 18, rue du Mail, PARIS (2e).

ORGUES AMÉRICAINS
à air aspiré, MARQUE « CÆCILIA »
2 jeux ½, chêne verni, 10 reg. transp. **2.800** fr.
3 » » » » 14 » » **4.100** fr.
4 » » » » 16 » » **4.500** fr.
Harm. Alexandre 1 jeu — occasion — 4 octaves fixe **450** fr. ——— *Facilités de paiement.*
L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

LOURDES VILLA SOULAGNET 22, Rte de Pau, 5 m. Grotte.
Maison recom. au Clergé. Prix spéciaux pr groupes. Confort.

FAITES VOUS-MEME VOTRE **YAOURT** AU PRIX DU LAIT AVEC
YALACTA
« *Le gardien de votre santé* »

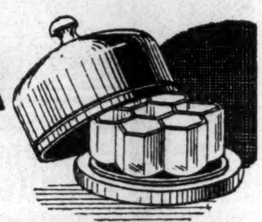

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À
YALACTA. SERVICE CL. 19. AVENUE TRUDAINE. PARIS

VITRAUX
MAISON BESSAC – GRENOBLE. FRANCE

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social 2, rue Pillet-Will, 2 PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES aux conditions les plus avantageuses.
Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque
TETRA
Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi,
Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs. 10, r. Ancien-Collège. Gaillac (Tarn).

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE
33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.
NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 35 30 AOUT 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'espionnage pendant la Guerre. — Grands faits que l'espionnage peut servir à expliquer. — Histoires diverses d'espionnage. — II. Un grand naturaliste danois, Schmidt, et les mœurs des anguilles. — Comment il parvint à reconstituer les voyages des anguilles. — Autres travaux du même savant. — III. Etudes sur Charlemagne et Grégoire VII, sur les conceptions politiques du temps et sur l'évolution des rapports entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

I

On a publié, depuis la Guerre, une quantité d'ouvrages sur l'espionnage et M. Albert Pingaud, qui s'occupe de ce sujet dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet, nous assure qu'il y aurait presque de quoi en garnir une bibliothèque. Il faut bien que le public accueille avec faveur ces sortes de publications pour qu'elles se multiplient de la sorte. Ce goût des lecteurs est du même ordre que le goût pour les romans ou les biographies romancées. Les espions montrent en général une grande puissance d'imagination ; et comme il est souvent malaisé de contrôler leurs affirmations, on ne peut plus savoir où se trouve, dans leurs récits, la limite exacte entre la fiction et la vérité. Le colonel autrichien Seeliger, qui est lui-même un spécialiste du genre, a donné cette formule excellente pour fixer le degré de créance que méritent tous ces récits : « Quatre-vingt-dix pour cent des histoires d'espionnage sont du domaine de la fable et de la fantaisie. Mais les dix autres centièmes contiennent parfois des révélations d'une importance capitale. » L'historien doit donc se montrer particulièrement méfiant à l'endroit de cette catégorie de documents. Mais lorsqu'il lui sera possible de vérifier un récit, au moyen de recoupements divers, il aura souvent la satisfaction profonde d'apercevoir les dessous des faits et d'en comprendre l'enchaînement comme d'en pénétrer les mystères.

A la suite de M. Albert Pingaud, essayons de signaler les principaux faits d'espionnage ou contre-espionnage qui ont jalonné les grands événements de la Guerre.

On sait qu'il y eut, dès le début de l'effroyable conflit, deux fronts principaux : le front français et le front russe. Sur le front russe il se passa des choses étranges. Les Russes furent, dans l'ensemble, nettement inférieurs à leur tâche, toutes les fois qu'ils se trouvèrent en face d'adversaires allemands, et au contraire très brillants quand ils eurent à affronter des troupes autrichiennes. Voici deux faits qui vont illustrer l'affirmation qui précède.

Au nord du dispositif russe se trouvaient, dans les premiers jours de la Guerre, deux généraux d'armées : Rennenkampf et Samsonoff. Ce dernier avait pour mission essentielle d'envahir la Prusse orientale, en conjuguant ses mouvements avec ceux de son collègue placé plus au nord. Il remporta d'abord quelques succès partiels. Mais il ne tarda pas à rencontrer une rude résistance, explicable à la fois par les obstacles naturels et par une manœuvre d'encerclement de la part de l'adversaire.

Samsonoff se trouve alors dans une grande perplexité. Poursuivre l'offensive, c'est probablement courir au désastre ; battre en retraite, c'est manquer à la mission qu'on lui a confiée. Pour comble d'infortune, il a cru bon de couper toute communication téléphonique entre lui et le Grand-Quartier général, dans le but d'assurer l'indépendance de ses mouvements. Il ne peut donc consulter son chef, le grand-duc Nicolas. Dans la journée du 27 août[1], Samsonoff échange avec ses aides de camp quelques réflexions mélancoliques sur la situation, lorsque tout à coup apparaît dans l'azur, venant de la direction de Varsovie, un aéroplane, qui porte les marques russes. L'avion atterrit ; un jeune officier en descend, qui demande aussitôt à être conduit vers le commandant d'armée. On le conduit à Samsonoff. Il se nomme : « Capitaine baron Keller, du Grand-Quartier général. » Il remet au général un pli urgent, dont il ignore du reste le contenu. Puis il invoque la nécessité d'aller rendre compte sans retard de l'accomplissement de sa mission, remonte sur sa machine et en quelques instants disparaît.

Samsonoff ouvre alors le pli. Il y trouve une note officielle où l'on déplore, avec une nuance de reproche, la mollesse de son offensive, et on lui intime, de la part du généralissime, l'ordre formel d'aller de l'avant, sans se laisser impressionner par les difficultés qu'il éprouve. Il prend aussitôt ses dispositions en conséquence, et vingt-

[1] C'est le 26 août que commença la bataille de Tannenberg ; elle finit le 29.

quatre heures plus tard, il voit son armée non seulement arrêtée, mais acculée, en raison de l'encerclement qu'il redoutait et qui est devenu un fait accompli, à la plus douloureuse des capitulations. Dans cette extrémité, il fait rétablir en toute hâte les communications téléphoniques avec Varsovie. Il réclame avec angoisse du secours. Il essaie d'excuser sa détresse par la nécessité de son obéissance aux ordres reçus l'avant-veille. Quelle n'est pas sa surprise d'entendre son interlocuteur pousser des exclamations d'étonnement et même insinuer des réflexions désobligeantes sur son état mental ! On s'explique de part et d'autre. Jamais aucun message du genre indiqué n'a été adressé à Samsonoff.

Celui-ci comprend alors qu'il a été victime d'une manœuvre de l'adversaire : le prétendu baron Keller n'était qu'un émissaire de l'Allemagne. Il est tellement affolé par cette révélation qu'il se suicide [1]... L'offensive russe est arrêtée et le fameux « rouleau compresseur », sur lequel comptait la France, se trouve réduit à l'impuissance !

Par contre, plus au sud, l'armée russe obtient des succès foudroyants dans son offensive contre les armées autrichiennes.

On a souvent expliqué la débacle autrichienne par le manque de cohésion des éléments ethniques dont se composait l'armée austro-hongroise. Nous ne dirons pas que cette explication soit totalement fausse, mais elle n'est pas la seule, et l'histoire de l'espionnage apporte ici une lumière qu'on ne doit plus négliger.

Dans la matinée du 8 avril 1914, — donc quatre mois avant la Guerre, — le ministre des Affaires étrangères de Russie, Sazonoff, avait convoqué dans son cabinet le ministre de la Guerre Soukhomlinov, le chef d'Etat-Major général Januschkiévitch et quelques collaborateurs de confiance, pour y prendre connaissance d'un document d'importance capitale et unique, annoncé par un télégramme chiffré de l'attaché militaire à Vienne.

On est au jour de Pâques (la Pâque orthodoxe). La journée se passe dans une attente fébrile. Le courrier spécial chargé de l'envoi arrive enfin, à la nuit, accompagné d'un « homme politique slave d'Autriche », qui n'est sans doute pas étranger au détournement de la pièce en question.

Il ne s'agit de rien moins que du plan complet de concentration des armées autrichiennes sur la frontière russe, en cas de guerre. En constatant l'énormité de la transmission, les assistants ne peuvent retenir une explosion de joyeuse surprise et de congratulations réciproques.

Mais l'un des deux messagers coupe court aux effusions, en rappelant qu'il est indispensable de faire repartir le document dans le délai d'une heure, si l'on veut que son absence ne soit pas remarquée dans le coffre fort officiel auquel il a été « emprunté » à Vienne. Les photographes du ministère se hâtent de prendre des clichés du document, qui repart pour la capitale autrichienne.

Et pendant quatre mois l'Etat-Major russe peut préparer à loisir la bataille que d'avance il aime à se représenter comme une bataille d'anéantissement. Sans doute, les calculs des généraux russes ne se trouvèrent pas justes sur tous les points. Mais ce fut, pour une grande part, à la connaissance qu'ils avaient des dispositions et intentions de l'adversaire, que leurs armées durent de retentissants succès en Galicie.

Transportons-nous maintenant à l'autre extrémité du globe. On se souvient que la flotte allemande avait détaché dans le Pacifique quelques-uns de ses meilleurs croiseurs, pour troubler le commerce interallié et tenir en respect les neutres. L'amiral allemand von Spee, qui commandait cinq de ces superbes navires, avait remporté, le 1er novembre 1914, au Coronel, une facile victoire sur une escadre britannique lancée à sa poursuite, coulant près de la moitié des unités qui lui étaient opposées. C'était pour le prestige anglais une cruelle blessure. Après sa victoire, von Spee avait fait escale à Santiago-de-Chili, puis il était descendu vers le sud et s'était dirigé vers l'Atlantique, en direction des îles Falkland. C'est là qu'il vint donner en plein sur une nouvelle escadre anglaise, cette fois très supérieure en nombre et en valeur combative, qui lui fit payer très cher sa première victoire : des cinq croiseurs, seul le *Dresden* survécut (8 décembre 1914).

Mais pourquoi l'amiral allemand avait-il pris la direction des Falkland, en dépit des avertissements de ses officiers ? « Mystère », écrira plus tard Guillaume II en marge du premier rapport qui lui fut adressé sur cette affaire. Nous savons maintenant que von Spee avait été victime d'une habile manœuvre du fameux *Intelligence Service* (Service des Renseignements anglais). L'ordre de passer dans l'Atlantique et de se diriger sur les Falkland était bien venu de Berlin, ordre impératif, secret et personnel. Mais il avait été rédigé à Londres ! Un agent secret que l'Amirauté anglaise entretenait à Berlin, au siège de l'Amirauté allemande, et dont le nom ne sera sans doute jamais connu, avait trouvé le moyen de chiffrer cet ordre et de l'expédier, muni de tous les sceaux et visas d'authenticité nécessaires.

Quand un officier allemand prisonnier, le capitaine de Rintelen, entendit pour la première fois raconter cette histoire, en juin 1915, de la bouche de l'amiral Hall, chef de la section navale de l'*Intelligence Service*, son premier mouvement fut de ne pas y croire. Mais son incrédulité tomba lorsque l'amiral lui récita le texte d'un télégramme qui le concernait lui-même, en en revendiquant la paternité. Ce télégramme avait suivi sans doute la même voie que celui à l'amiral von Spee. — Rintelen s'était fait envoyer en mission aux Etats-Unis, avec la tâche d'y entraver, par tous les moyens, même les plus illicites, la fabrication et le transport de munitions pour les alliés. Il s'ac-

[1] Des Histoires de la Guerre disent qu'il se fit tuer à la tête de ses troupes. Elles disent aussi qu'Hindenburg possédait le chiffre secret des communications par T. S. F. de l'Armée russe.

quittait avec autant d'ardeur que de succès de cette honorable entreprise, lorsque au bout de deux mois l'attaché naval de l'ambassade allemande à Washington, le rencontrant dans la rue, lui communiqua un télégramme officiel, arrivé la veille de Berlin, et en vertu duquel il devait être « invité discrètement » à rentrer au plus tôt en Allemagne. Il avait obéi aussitôt, tout en se perdant en conjectures sur les raisons de cette mesure selon lui injustifiée.

Le même *Intelligence Service* revendique une part de la grande victoire de la Marne et voici comment. Le jour même de la déclaration de guerre, il avait fait « cueillir » à leur domicile tous les espions entretenus par l'Amirauté allemande en territoire britannique. Un seul sur 22 fut laissé en liberté, probablement avec intention. Un mois plus tard, la censure postale laissait passer une lettre de cet espion, annonçant à un correspondant hollandais, — pour passer à Berlin, naturellement, — l'arrivée et l'acheminement par mer, sur Ostende, d'un corps de 80.000 Russes destiné à menacer la ligne de communication des armées allemandes en marche sur Paris. Or on sait actuellement que cette fausse nouvelle et la menace qu'elle contenait contribuèrent puissamment à faire ordonner par le G. Q. G. allemand le mouvement de retraite de l'armée Bulow, qui amena la victoire de la Marne.

Voici maintenant une histoire toute différente et qui s'est déroulée en pays neutre.

Au cours des deux premières années de la guerre, les autorités militaires italiennes avaient été péniblement impressionnées par la fuite de certains documents et aussi par la perte, due à la malveillance, d'un beau cuirassé, le *Benedetto Brin*. A force de recherches et de conjectures, elles en étaient venues à attribuer leurs disgrâces à une agence autrichienne d'espionnage établie à Zurich et camouflée en annexe du Consulat général. La direction de cette agence était confiée à un capitaine de vaisseau, qui croyait avoir suffisamment pourvu à la sécurité de ses locaux en fermant chaque soir la porte à double tour.

Un ingénieur italien, depuis longtemps établi dans le pays, eut tôt fait de fabriquer des fausses clefs, après avoir pris l'empreinte des serrures. Mais pour l'ouverture du coffre-fort de l'agence, il fallait des spécialistes du cambriolage. Le gouvernement italien fit sortir de prison, en leur promettant leur grâce, deux artistes du genre. L'ingénieur les accueillit à leur descente du train et un samedi soir, exactement le 24 février 1917, tous trois allèrent déposer dans la cave du Consulat le matériel assez lourd qui devait leur servir. Le lendemain, à minuit, ils pénètrent dans les bureaux, s'accroupissent devant le coffre-fort et s'appliquent à en percer la porte au chalumeau oxhydrique. L'opération est pénible et longue. Pour empêcher la réverbération de les trahir, ils ont tendu un drap épais au-dessus de leurs têtes et ils étouffent sous cette couverture. Ils travaillent pendant trois heures, sans s'arrêter. Ils réussissent enfin à pratiquer une ouverture assez large pour leur permettre de voir et de saisir une importante rangée de sacs et de dossiers... Le matin, au petit jour, trois voyageurs, portant de volumineuses valises, bien munis de passeports diplomatiques, prennent le rapide de Paris. Deux heures après, ils dépassent la frontière française, avant même que le cambriolage ait été découvert à Zurich. Ils procèdent le soir à l'inventaire de leur butin : le succès a dépassé leurs espérances. Ils se trouvent en face d'une somme importante en argent monnayé. Mais, chose infiniment plus précieuse, ils possèdent d'importants documents militaires et notamment la liste complète des espions autrichiens en Italie. Un mois plus tard, le 25 mars 1917, six de ces derniers, les plus importants, étaient fusillés, et les autres réduits pour longtemps à l'impuissance.

Cette finale de l'histoire est vraiment dramatique. Mais voici quelque chose de plus romanesque encore et qui se passait avant la guerre, en 1908.

C'était l'époque où l'on préparait, en Autriche, l'annexion définitive de la Bosnie-Herzégovine. La tension diplomatique était extrême. L'Etat-Major autrichien s'alarmait de voir toutes ses mesures défensives immédiatement connues et suivies de réplique en Russie ; on ne pouvait pas changer un bataillon de place, renforcer une garnison en Galicie, déplacer un régiment, sans qu'une mesure analogue fût prise immédiatement de l'autre côté de la frontière. L'officier chargé du contre-espionnage, le colonel Redl, prenait en vain toutes sortes de mesures pour arrêter ce débit d'informations en direction de la Russie. Il faisait arrêter quelques comparses, prononçait contre eux d'impitoyables réquisitoires devant les tribunaux militaires. Les fuites continuaient et les principaux coupables demeuraient introuvables. En désespoir de cause, on imagina d'ouvrir au hasard toutes les lettres adressées de Russie, sous des initiales ou des chiffres, à la poste restante de Vienne. L'une de ces lettres sembla particulièrement suspecte. Elle venait d'une station frontière et contenait, sans explication, une somme importante en billets de banque. Qui était le destinataire ? Deux agents de la police secrète vinrent s'installer à l'Hôtel central des Postes, avec la consigne de prendre en filature l'individu qui viendrait la retirer.

Huit jours se passent. La lettre est toujours là. Soudain, un après-midi, le signal de sonnerie électrique convenu retentit. Les policiers se précipitent. Mais ils n'ont que le temps de voir un homme qui s'engouffre dans un taxi, dont heureusement ils peuvent lire le numéro. Quelques instants après, ils le voient revenir à vide, arrêtent le chauffeur et se font conduire au café où il leur dit qu'il vient de déposer son client. Par habitude professionnelle, ils examinent soigneusement l'intérieur de la voiture et ramassent sur un coussin un étui de canif, qui pourrait bien, pensent-

ils, appartenir au mystérieux voyageur. En arrivant au café, nouvelle déconvenue : celui qu'ils cherchent n'a fait que passer, mais il est monté dans un autre taxi, en donnant l'adresse d'un hôtel, à voix assez haute pour être entendu des passants. Les policiers suivent la piste jusqu'au bout. Ils se font reconnaître du concierge de l'hôtel et le prient de présenter l'étui trouvé dans la voiture aux voyageurs les plus récemment entrés dans la maison. Presque aussitôt après, descend un homme à qui le portier montre l'étui : cet homme reconnaît son bien, prend l'étui et machinalement le met dans sa poche. Les détectives s'avancent alors et l'arrêtent. Stupéfaction : c'est le colonel Redl lui-même, chef du Service des Renseignements autrichiens !

Conduit devant ses supérieurs et dans l'impossibilité de nier l'évidence, le colonel avoue tout. Exposé à des vices honteux, ayant toujours besoin d'argent, il n'a pas eu le courage de repousser les propositions des agents secrets de la Russie. Impuissant à se dégager de l'engrenage de honte où il se voyait pris, Redl avait, pendant des années, livré à l'étranger les renseignements militaires confiés à sa garde !

Cet exemple ne doit pas nous faire conclure que tous les espions sont de vils personnages. L'espionnage a, au contraire, été sanctifié, si l'on peut ainsi dire, par les plus nobles sentiments de patriotisme, principalement dans les pays envahis, notamment en Belgique et en Alsace ou dans le nord de la France. Que de belles histoires pourraient nous raconter certains Alsaciens placés de force dans les armées allemandes. mais qui portaient au cœur l'amour de la France, et qui profitèrent de leur situation militaire pour saisir des secrets dont bénéficia notre pays ! Ceux qui ont fait partie du *Service des Renseignements* en France, pendant la Guerre, pourraient en dire long sur ce sujet.

Mais voici une histoire de jeune fille belge, Maria Crockaert, de Roulers. Les Allemands ont envahi la petite cité. Elle est restée là, sous le costume d'infirmière et gagne la confiance des occupants par son zèle à soigner leurs blessés. Mais elle entend bien servir son pays. Elle entre en relations avec l'*Intelligence Service* anglais. Elle commence par signaler l'arrivée en gare de Roulers d'un train de munitions, que les avions britanniques viennent aussitôt faire sauter, avril 1915. Un an après, une division entière est rassemblée pour un service religieux ; l'aviation anglaise, avertie par ses soins, vient la bombarder à outrance. Entre temps, elle a réussi à découvrir et à rendre inutilisable, à la prière du commandement anglais, une ligne téléphonique servant à relier l'espionnage allemand avec un agent placé en arrière de nos lignes. Elle réussit enfin, en octobre 1916, à incendier un immense dépôt de munitions et d'approvisionnements constitué à Roulers, en y pénétrant par un égout souterrain abandonné, dont l'extrémité s'ouvre dans le jardin même de l'hôpital où elle fait son service.

Mais voici où reparaît l'aventure de l'étui du colonel Redl. Maria Crockaert commet, au lendemain de l'incendie, la suprême imprudence de venir réclamer une montre-bracelet marquée à son chiffre et qu'elle voit signalée sur une liste d'objets perdus publiée par la *Kommandantur*. Elle est prise au piège. On découvre chez elle les preuves de ses relations avec l'*Intelligence Service*. Elle ne sauvera sa tête, devant le Conseil de Guerre, que grâce au souvenir de ses mérites d'infirmière.

L'histoire suivante est encore celle d'une jeune fille ; mais elle est infiniment moins honorable pour son héroïne. Il s'agit d'une jeune fille appartenant à une excellente famille de province française. On l'appelle la « comtesse Denise. » Comme elle souffrait de névralgies dentaires, elle est venue à Paris pour se faire soigner par un spécialiste américain. Les premiers soins semblent faire merveille. Quel genre de traitement subit-elle ? C'est ce que la suite de son histoire va nous apprendre. La « comtesse Denise, » guérie, est envoyée dans un hôpital de l'Argonne, où elle fait son service de façon exemplaire. Elle n'en sort qu'à de rares intervalles, pour venir suivre son traitement à Paris.

Cependant, il se passe dans son secteur des faits étranges. Toutes les batteries françaises sont repérées aussitôt en place, avant même d'avoir commencé à tirer. De toute évidence, l'ennemi reçoit des informations. On fait des recherches : pas de résultat. On finit par fouiller tous les permissionnaires à leur arrivée à Paris. Sur l'un d'eux on trouve une lettre de la « comtesse Denise » à son dentiste, mais elle ne contenait que des détails techniques concernant son traitement. Soudain, on apprend du service de l'Identité judiciaire, à qui la lettre avait été adressée à tout hasard, que celle-ci contenait, tracée avec un sel d'argent entre les lignes, toute une correspondance donnant les renseignements les plus précis sur les positions de batteries du secteur. Il ne restait plus qu'à arrêter les coupables. Prévenu on ne sait comment, l'Américain disparut sans laisser de traces. Quant à la jeune fille, elle ne put expliquer son forfait que par le traitement hypnotique que le dentiste inconnu lui avait fait subir et qui l'avait rendue son esclave. Elle fut prise de crises d'hystérie au cours de son interrogatoire et échappa, par un empoisonnement au véronal, à la comparution devant le Conseil de Guerre.

Comme on le voit, cette histoire navrante confine à l'invraisemblable. C'est, du reste, le cas d'un très grand nombre de ces aventures d'espionnage. Qu'on en juge par la suivante.

En novembre 1915, le paquebot *Queen of Ireland,* venant de Belgique, aborde à Folkestone. Il amène des permissionnaires anglais, parmi lesquels se trouve le capitaine White, du 12e régiment de volontaires canadiens. Il s'est évadé de

l'hôpital de Turnhout, dans les lignes allemandes, où il s'était remis d'une blessure. Il se dirige sur Londres, se présente au ministère de la Guerre et demande un poste où il puisse se rendre utile pendant le reste de sa convalescence. On l'affecte à l'expédition des renforts à l'armée. C'est un officier modèle, toujours le premier et le dernier au travail. Il ne quitte les bureaux que pour aller à Croydon exercer des talents naissants d'aviateur. Il fait son métier durant trois semaines, sans accroc, lorsqu'il voit venir à lui l'un de ses chefs, le colonel Jackson, qui lui met sous les yeux une lettre qu'il avait adressée, deux jours plus tôt, à une soi-disant cousine de Hollande. Dans cette missive, il n'était question que de sommes récupérées en diverses villes. Mais par un hasard singulier, toutes ces villes étaient des ports et toutes les sommes correspondaient au chiffre de soldats partis en renforts pour le front ! Le soi-disant White était pris. Il avoua qu'il était officier allemand et qu'il avait pris les papiers et le nom du capitaine canadien mort à ses côtés à l'hôpital de Turnhout.

Jusqu'ici, on peut dire que l'histoire est normale. Mais la suite est étourdissante. Pour éviter un scandale, le colonel Jackson s'est borné à mettre l'espion sous la garde d'un détective, sans lui révéler sa véritable identité. Juste à ce moment, les zeppelins arrivent sur Londres. Le soi-disant White en profite pour persuader à son gardien que son devoir l'appelle à Croydon et l'invite à l'y conduire. Le gardien se laisse convaincre et l'emmène en taxi. En cours de route, l'espion l'endort au moyen d'un narcotique, arrive à Croydon, se fait reconnaître au corps de garde, saute en avion et pique droit sur la Belgique !... Si l'on trouvait tout cela dans un roman, on crierait à l'invraisemblance ! Mais les espions sortent des cadres ordinaires.

Arrêtons là ces exemples. Il y a trop de choses incontrôlables dans toutes ces aventures, et ceux qui nous les racontent peuvent tout aussi bien les avoir inventées ou du moins embellies. Il est du moins parfaitement certain que l'espionnage donne lieu en temps de paix comme en temps de guerre à une souterraine activité dont le public ne saurait se douter et qui conduit parfois aux choses les plus extraordinaires.

Qu'il nous soit permis d'ajouter aux faits cités par M. Pingaud quelques épisodes que nous pouvons garantir.

On est en 1918. L'armistice a été signé depuis une huitaine de jours. Le commandant du service des renseignements de Belfort tient à se donner la joie d'assister à l'entrée triomphale de nos troupes dans Strasbourg. Le général Gouraud préside au défilé, devant le palais du Statthalter. C'est un spectacle indescriptible. La foule enthousiasmée applaudit les vainqueurs, qui défilent dans un ordre à la fois souple et impeccable. Une minute est solennelle entre toutes : celle où Gouraud d'une voix chaude entonne la *Marseillaise* que reprend la foule immense. On sent que les gorges sont contractées et que les voix sont étranglées par l'émotion.

Mais à peine le défilé est-il terminé, à peine a-t-on eu le temps de s'asseoir à une table amie, que le chef du Service des Renseignements est appelé au téléphone. Il quitte en toute hâte la table, appelle ses collaborateurs, remonte avec eux en voiture et se rend à toute allure en un petit et charmant village de la montagne alsacienne. Il y a là un soldat alsacien que la débâcle allemande vient de rendre à sa famille. Il était pendant la guerre au service d'un général allemand et montrait un si grand zèle dans sa place que ses concitoyens outrés l'ont pris à parti, à peine rentré chez lui, et l'ont déjà accablé d'injures et de coups. Le commandant français réunit aussitôt les notables du village et fait comparaître devant eux le jeune soldat en question. Et qu'apprennent-ils alors ? C'est que ce militaire, qui affectait tant de zèle pour l'armée allemande, était en réalité l'informateur le plus précieux et le plus assidu pour nous et que le gouvernement français ne tarderait pas à le récompenser selon ses mérites ! Il aurait notamment, au cours de l'offensive de juillet 1918 sur l'armée Gouraud, en Champagne et Argonne, trouvé le moyen de copier et de nous transmettre toute la liste des divisions d'attaque allemandes, ce qui rendit la défense singulièrement facile et économique pour nous.

Peu de jours après cet incident, un jeune homme se présentait au service des renseignements de Belfort. Il se donnait comme Alsacien et désireux de mettre au service de la France la connaissance qu'il avait de l'armée allemande, dans laquelle il venait, bien à contre-cœur, disait-il, de combattre pendant la guerre. On le questionne ; il donne en effet des preuves d'une parfaite connaissance des conditions militaires de l'Allemagne. L'officier qui l'interroge est lui-même Alsacien. Il le fait reconduire avec égards à l'hôtel et avertit la maison que ses dépenses seront couvertes par le service. Le lendemain, il est ramené au bureau. On cause, gentiment, à bâtons rompus. L'officier français lui demande de quel village il est. L'étranger cite un nom au hasard. A brûle-pourpoint, son interlocuteur se met à lui parler le patois du village nommé. Le jeune homme montre de l'embarras : il n'a pas compris la phrase prononcée. On le presse de questions, sans affectation toutefois. La preuve est bientôt faite qu'il a menti, qu'il n'est pas du village indiqué, qu'il ne connaît pas le dialecte alsacien. Sans lui faire voir que son jeu est percé à jour, en lui laissant croire au contraire que sa demande est agréée, on le fait reconduire une seconde fois à l'hôtel. Le lendemain, la décision étant prise à la suite du rapport de l'officier questionneur, un soldat du service lui annonce à l'hôtel qu'il va le conduire à un officier supérieur de qui dépend son avenir. Il l'emmène à une caserne, où, la grille franchie, il se voit mis

en état d'arrestation par le sergent de garde qu'un coup de téléphone a prévenu. C'était un espion que l'Allemagne vaincue essayait déjà d'introduire dans nos propres services !

Dernière historiette sur ce sujet, pour donner l'idée des personnages que l'espionnage emploie et qui ne sont pas tous des saints tant s'en faut.

Un prêtre-soldat, quelque peu polyglotte, est reçu au service des renseignements. Dès son entrée au service, on lui demande s'il sait l'italien et, sur sa réponse affirmative, on lui donne à traduire des papiers jaunis et sales. A sa grande surprise, il constate que ces papiers sont un document daté de l'avant-veille seulement et contenant une foule de renseignements très précis sur l'état de l'armée allemande, sur la gêne économique qui commence à peser sur la nation allemande tout entière, sur le découragement qui fait son apparition dans un grand nombre de milieux allemands.

Un de ses nouveaux camarades lui apprend que ces papiers viennent de « la chimie, » que c'était une lettre en apparence banale, venue par la frontière suisse, mais contenant entre les lignes, écrit à l'encre sympathique, un rapport étendu sur le sujet que l'on vient de dire. La lecture du document achève d'édifier notre traducteur. Il émane d'une femme instruite, de nationalité italienne, habitant une grande ville suisse et travaillant au compte de la France. Cette personne appartient au demi-monde. Les officiers allemands de passage en Suisse obtiennent aisément, à prix d'argent sans doute, ses faveurs et elle profite de l'intimité passagère nouée avec eux pour obtenir des renseignements nombreux et précis qu'elle nous adresse et nous vend.

Ces détails jettent une lueur bizarre sur les dessous de l'espionnage et du contre-espionnage. L'emploi même de ce dernier mot, qui est de rigueur dans la langue officielle, indique la raison d'être de ces manœuvres obscures. On n'avoue pas que l'on fait de l'espionnage, on proclame bien haut, quand il le faut, que l'on fait du contre-espionnage. On nomme « espion » l'étranger qui cherche à se renseigner sur le pays que l'on habite et « contre-espions » les hommes que l'on entretient à l'étranger pour une besogne toute semblable.

Le nerf de l'espionnage est l'argent. Cela indique que le ressort de l'espionnage est la cupidité et la corruption. Le meilleur Service des renseignements sera presque nécessairement celui où l'on disposera de plus d'argent qu'ailleurs, et c'est probablement ce qui fait la supériorité de l'*Intelligence Service* anglais. Il y a des hommes et des femmes à vendre, à tous les niveaux de la société. Il est très important de pouvoir payer cher des personnages de premier plan, car ils sont à même de donner beaucoup plus de renseignements de valeur que les autres.

Il serait intéressant de savoir ce qui se faisait dans les siècles passés à cet égard. Au temps de François Ier, le roi de France « pensionnait » une multitude de personnes chez les peuples voisins, notamment en Allemagne, en Espagne, en Italie, à Venise surtout. Il y avait parmi les pensionnés des hommes politiques, des secrétaires d'Etat, de très grandes dames, des prélats, jusqu'à des cardinaux. Les uns étaient choisis pour leur situation, les autres pour leur activité et leur habileté, d'autres pour leurs vices et leur cynisme. La plupart des ambassades, qui venaient seulement de naître, étaient des centres d'espionnage beaucoup plus que des offices de diplomatie. Quand le roi voulait recevoir personnellement des agents lui apportant des renseignements de grande importance, il leur donnait rendez-vous, au cours d'une partie de chasse, loin de tous les regards, dans les profondeurs de quelque obscure forêt, afin de déjouer les curiosités de son entourage et des ambassadeurs étrangers accrédités à sa cour. Tous les grands hommes d'Etat, tous les grands maîtres de l'art militaire ont attaché à leur service de renseignements une valeur inestimable. Intelligence et perspicacité, patriotisme, connaissance des hommes, scepticisme très grand en ce qui concerne les apparences de la vertu et de l'honnêteté, absence de scrupules sur les moyens employés, attention constante aux résultats et aux faits, telles paraissent être les qualités ordinairement requises chez les maîtres de ce que nous appellerons, nous aussi, par pudeur, le contre-espionnage.

II

C'est encore d'intelligence et de perspicacité qu'il va être question dans ce second paragraphe, qui traitera pourtant d'un sujet assez différent. Au lieu d'espionner les hommes, le naturaliste espionne, pour ainsi dire, les bêtes. Il cherche à deviner leurs allées et venues, leurs mœurs, leurs façons de se loger, de se nourrir, de se reproduire et aboutit parfois aux découvertes les plus extraordinaires.

Un exemple frappant a été donné par l'illustre naturaliste danois, Joannes Schmidt, dont nous entretient M. Louis Joubin, de l'Académie des Sciences, dans la *Revue des Deux Mondes,* du 15 juillet. Le Dr Schmidt est connu du grand public par ses travaux sur les mœurs des anguilles. C'est lui qui a prouvé que l'anguille est un poisson qui naît en mer, passe dans la mer toute son enfance, puis sa jeunesse en eau douce et va se reproduire et mourir aux lieux de sa naissance, à six mille kilomètres.

On devine ce qu'il a fallu au Dr Schmidt de patience, d'ingéniosité et de ténacité pour mener à bien sa difficile étude. Il a dû inventer lui-même un certain nombre de procédés d'investigation entièrement nouveaux. Il est à noter aussi que si l'histoire de l'anguille est sa découverte la plus connue, il en a accompli bien d'autres que les naturalistes trouvent pour eux tout aussi intéressantes que celle-là. Ce qui est frappant, c'est que dans les méthodes créées par lui, rien ne fut laissé au hasard. Tous ses travaux furent prépa-

rés par de longues et patientes méditations. Les plans d'exécution furent mûris à loisir avant d'être entrepris. Son esprit formé à la précision des mathématiques ne supportait pas d'à peu près.

Le Dr Schmidt est mort à la tâche. Sa mort prématurée est sûrement due aux fatigues causées par ses longues et pénibles croisières et par des séjours prolongés tantôt dans des régions glacées, tantôt dans les pays tropicaux et malsains. Sa santé, usée avant l'âge, ne put résister aux atteintes d'une grippe, compliquée de lésions cardiaques, qui l'emporta à 56 ans, le 26 février 1933, à Copenhague. Sa mort fut pour son pays un deuil national et pour le monde scientifique une perte cruelle. Il laisse un grand nombre de travaux inachevés, de recherches à peine ébauchées. Il était vice-président du Conseil international pour l'exploration de la mer, directeur du laboratoire Carlsberg, membre de la Commission internationale pour l'exploration de la Méditerranée, membre du Conseil de l'Institut océanographique de Paris.

Par ailleurs, ce qui n'est pas à dédaigner, ce savant ,était un homme dans toute la force du terme, un homme charmant, serviable, généreux, un heureux caractère, ce qui ne l'empêchait nullement d'être un chef résolu, énergique et juste.

Il était né le 2 janvier 1877, à Joegerpris, petite ville de Seland, peu éloignée de Copenhague. C'est dans cette dernière ville qu'il avait, comme de juste, fait ses études universitaires. Il y obtenait en 1903 le grade de docteur en philosophie. Ses premiers travaux personnels portèrent sur les plantes microscopiques et les bactéries. Il publia ensuite une flore des algues du Danemark et de l'Islande. En 1899-1900, il avait fait partie, en qualité de botaniste, d'une mission au Siam et y avait étudié les palétuviers, cette sorte bizarre d'arbres des tropiques, qui vivent à moitié immergés dans l'eau de mer. Ce fut ce travail qui lui servit de sujet de thèse. Il rapporta aussi de cette mission la première flore siamoise qui ait été publiée. Pendant son voyage de retour, au passage de la mer Rouge, il récolta de nombreux échantillons d'algues microscopiques flottantes, dont il devait donner un catalogue illustré, avec la collaboration du professeur Ostenfeld, son ami. A son arrivée à Copenhague, il fut nommé assistant à la station de biologie marine danoise et chef des travaux microscopiques à l'Ecole polytechnique de Copenhague.

La station de biologie possédait un petit navire, le *Thor,* aménagé pour les recherches océanographiques. Schmidt prit part aux croisières et bientôt il fut appelé à les diriger. Chaque année, de 1903 à 1911, il effectua des voyages de plusieurs mois autour de l'Islande, des îles Féroé, dans la mer du Nord, la Méditerranée. Il étudiait alors les divers modes de reproduction des poissons, tels que la morue, le merlan.

Ce fut au cours d'une expédition aux îles Féroé qu'il captura la première larve d'anguille qui ait été rencontrée dans l'Atlantique. C'était en 1904, et ce fut le point de départ de ses travaux sur les anguilles.

Pour faire comprendre la suite de ses études, il faut exposer l'état de la question au moment où il s'en empara.

Le problème de la reproduction des anguilles avait, depuis des siècles, exercé la sagacité des naturalistes. Aristote, ce génie universel, s'en était préoccupé, trois siècles avant notre ère. Personne n'avait jamais vu les œufs de ces poissons. On n'arrivait pas à distinguer, chez les anguilles, le mâle et la femelle. Tout ce que l'on avait constaté, c'est qu'à certaines saisons, de petites anguilles noires, guère plus grosses qu'un crin de cheval, remontaient les cours d'eau. D'où venaient-elles ? Mystère. La fantaisie des naturalistes se donnait libre cours et l'opinion longtemps accréditée fut que les anguilles naissaient, par génération spontanée, de la vase des rivières.

C'est seulement en 1897 que deux éminents naturalistes italiens, Grassi et Calandruccio, découvrirent l'origine réelle des jeunes anguilles. Ils trouvaient en abondance, dans le détroit de Messine, un petit poisson bizarre, à tête minuscule, plat, ayant 75 millimètres de long et un contour analogue à celui de la feuille de saule, complètement transparent, à tel point que placé dans un réservoir d'eau, il devient imperceptible, à l'exception de deux très petits yeux noirs, bien connus des naturalistes. On avait donné à ce singulier animal le nom de *leptocéphale*. On avait étudié son évolution et les deux savants italiens avaient reconnu qu'à la suite de métamorphoses compliquées, le leptocéphale se transforme en une petite anguille. Ils en avaient conclu que les anguilles des fleuves méditerranéens viennent se reproduire dans les eaux profondes du détroit de Messine, que leurs larves vivent sur le fond, que les courants marins les ramenent à la surface d'où elles se disséminent, de proche en proche, dans les rivières et les étangs européens. Mais cette théorie expliquait difficilement comment les cours d'eau non tributaires de la Méditerranée peuvent renfermer des anguilles. La théorie des savants italiens n'en resta pas moins en vigueur pendant dix-huit ans, jusqu'aux découvertes du Dr Schmidt.

Quand celui-ci trouva une larve d'anguille aux îles Féroé, il pensa tout de suite que les savants italiens s'étaient trompés. Il lui parut impossible que les larves parties du détroit de Messine fussent capables de contourner le détroit de Gibraltar, de remonter toute l'Europe occidentale, pour venir se faire prendre aux îles Féroé, sans avoir subi le moindre changement. Schmidt crut tout de suite que les anguilles venaient d'ailleurs et que même celles de la Méditerranée avaient une autre origine qu'on ne pensait. Mais il fallait faire la preuve. Il passa plusieurs années à établir un plan de croisières. De minutieuses études le préparèrent à ses recherches futures. Estimant

avec raison que les larves d'anguille sont trop dépourvues de moyens de natation pour faire de longs voyages, il pensa que l'étude des courants marins était la condition préalable de son examen. Le courant venant aux îles Féroé étant originaire de l'ouest, c'est-à-dire de la direction de l'Amérique, il pensa qu'en remontant ce courant il découvrirait des larves du même genre de plus en plus petites, car toutes celles qui avaient été découvertes en Europe mesuraient au plus 75 millimètres de longueur. Restait à appliquer ce programme. Cela dura 18 ans ! N'oublions pas que les leptocéphales sont absolument translucides et invisibles dans l'eau et qu'on constata, dans la suite, qu'ils n'avaient que 4 millimètres de long ! N'oublions pas non plus qu'il fallut aller à 6.000 kilomètres des côtes d'Europe, pour trouver, par mille mètres de profondeur, ce qu'on pourrait appeler le nid des anguilles. Comme le dit M. Joubin, « ces faits montrent quelle patience, quelle ingéniosité il fallut au Dr Schmidt pour rechercher, dans ces conditions, ces larves invisibles, en collectionner une quantité suffisante pour avoir des précisions et en tirer des conclusions fermes en éliminant le plus possible tout ce qui tient au hasard des circonstances. »

Et voici maintenant le résultat de ces patientes et longues études.

L'œuf de l'anguille de nos pays européens est une petite sphère transparente d'environ un millimètre de diamètre. Il est pondu vers mille mètres de profondeur, dans une région de l'Atlantique comprise entre les îles Bermudes et l'extrémité occidentale de la mer des Sargasses [1].

De cet œuf minuscule sort la petite larve transparente dont il a été question et que les savants appellent le *leptocéphale*. C'est un petit bout de fil de verre de quatre millimètres de longueur, tellement faible et fragile qu'il est incapable de se nourrir tout seul. Mais cette larve est un peu plus légère que l'eau, grâce à une goutte d'huile qu'elle contient. Elle monte donc lentement à la surface de la mer chauffée et éclairée par le soleil. Bientôt elle commence à s'alimenter de petites algues microscopiques et sur sa tête apparaissent deux taches noires et argentées qui sont des yeux. Elle atteint alors six millimètres.

Les leptocéphales commencent aussitôt leurs voyages. Les courants marins les entraînent dans le sens du Gulf Stream. En route, ils grandissent. Il leur faut deux ans pour atteindre les côtes de l'Europe et de l'Afrique du nord. On en trouve depuis les régions marocaines jusqu'au nord de la Norvège. Beaucoup franchissent le détroit de Gibraltar et entrent dans la Méditerranée. Comme toutes ces larves ont mis le même temps pour faire leur immense voyage, elles ont toutes le même âge et les mêmes dimensions : 75 millimètres. Mais ce ne sont pas encore des anguilles ; elles ont gardé leur transparence et leur forme plate. Leur première transformation consiste à changer de forme. Elles perdent leur contour foliacé et plat, deviennent cylindriques et sensiblement plus courtes. Leur couleur tourne à l'opale, puis au rose. L'animal est devenu opaque, il a du sang, qui se répand dans les vaisseaux capillaires et lui donne sa teinte. Il ressemble à un petit ver de terre. Toute cette métamorphose a été causée par le travail de cellules spéciales, les phagocytes, qui ont détruit les tissus de la larve et les ont reconstruits sur un autre plan.

Les petits vers roses attendent, le long des côtes, le moment favorable pour s'en approcher. C'est d'ordinaire par une nuit sombre, au printemps, quand le temps est mauvais, qu'ils se précipitent en foule dans les estuaires des fleuves [1].

On appelle ces tout petits poissons, dont il faut environ 2.000 pour faire un kilogramme, *civelles* ou *piballes*. Avec des paniers ou des filets de toile serrée, on en capture des quantités sur les côtes de Charente ou de la Gironde. Ils se vendent fort cher sur les marchés et on en exporte beaucoup en Espagne. Mais la piballe n'est pas encore l'anguille. Elle est rose. Plus tard sa peau se couvre d'un pigment vert foncé, son corps s'allonge, ses nageoires se développent, ses organes se modifient. L'anguille apparaît alors. Il lui a fallu un an depuis son arrivée en Europe, trois ans depuis sa naissance aux Bermudes, pour arriver à son dernier état.

La troupe immense des petites anguilles, qui réside encore dans les estuaires des fleuves, se divise alors en deux groupes. L'un reste dans les étangs et les marais du littoral ; ces anguilles grandissent jusqu'à la taille de cinquante centimètres ; elles deviennent les mâles, bien que rien dans leur apparence extérieure ne l'indique. L'autre groupe remonte les fleuves et rivières, entre dans les étangs, parfois très loin de l'Océan. Au bout de six ans, elles ont atteint la taille d'un mètre. Ce sont les anguilles femelles. Elles sont très voraces. Mais c'est surtout dans la dernière année de leur existence fluviale que cette voracité devient formidable. Elles accumulent ainsi dans leur tissu de la graisse destinée à devenir des œufs.

Pendant les derniers mois de leur séjour en eau douce, les anguilles se transforment encore. Leur ventre, de vert bronzé, devient blanc ; on les appelle, pour cette raison, anguilles argentées et on en capture beaucoup, par suite de leur appétit énorme. Leurs yeux grossissent, parce qu'elles vont avoir à se mouvoir dans les grandes profondeurs marines. Elles quittent les étangs, traversent même des prairies pour se rendre aux rivières voisines. Elles descendent les fleuves et aboutissent par

[1] Cette mer occupe le centre de l'Atlantique septentrional tropical. Elle a une étendue de cinq cent mille kilomètres carrés, — environ celle de la France, — et doit son nom aux innombrables touffes de ces algues nommées sargasses qui flottent à sa surface.

[1] C'est du reste un fait bien connu des pêcheurs marins que c'est toujours à la suite des gros orages que les anguilles devenues grosses entrent dans les ports où l'eau est troublée par la pluie et se font prendre à la ligne.

troupes considérables dans les estuaires, où elles rencontrent les mâles. Tous ensemble, mâles et femelles, partent à travers les eaux profondes, en longeant le sol abyssal et en nageant rapidement. Et toutes ces anguilles, qu'elles viennent du Maroc ou de la Norvège ou des pays intermédiaires, convergent vers un point unique, en passant sous la mer des Sargasses : la région au sud ouest des îles Bermudes. Rien de plus extraordinaire que l'instinct qui les guide dans cette ultime pérégrination !

Elles mettent de six à huit mois pour arriver à destination. En cours de route, leurs organes reproducteurs se sont développés. Mais elles ne se nourrissent plus. Elles épuisent leurs réserves de graisse, s'accouplent et meurent épuisées, après la ponte et la fécondation. Jamais on n'a pu capturer une anguille ayant pondu On suppose donc qu'elles meurent, aussitôt après avoir assuré la perpétuité de l'espèce. Les œufs éclosent et le cycle recommence. Il a duré environ dix ans, et le chemin parcouru est de 12.000 kilomètres au minimum, dont 6 000 en surface pour la larve et 6.000 en profondeur pour l'animal parvenu à maturité.

Telle est l'histoire de l'anguille d'Europe. Mais il existe aussi aux Etats-Unis et au Canada une anguille peu différente de la nôtre, quoique d'une autre espèce. C'est encore le Dr Schmidt qui est parvenu à préciser son évolution, qui ressemble trait pour trait à celle de sa sœur d'Europe. Les savants américains ignoraient en quel lieu de l'Océan se formaient les leptocéphales qui donnaient, dans la suite, naissance à leurs anguilles. Mais Schmidt remarqua que l'on capturait dans la mer des Sargasses deux sortes de leptocéphales qui ne différaient que par le nombre de leurs vertèbres. Cette constatation n'était pas sans mérite, car pour compter plus de 110 vertèbres sur des animaux transparents dont la longueur ne dépasse pas 2 cm., il faut avoir le goût et le sens de la précision, et il n'y a que quelques unités de différences entre les espèces d'Amérique et celles d'Europe. En suivant de proche en proche la marche de ces larves d'anguille américaine, Schmidt finit par découvrir le lieu de leur origine, c'est-à-dire un peu plus au sud et à l'ouest des Bermudes, plus près de la côte d'Amérique. Cette anguille est aussi entraînée par les courants marins, mais son voyage est plus court ; le leptocéphale ne met qu'un an pour arriver. Il se transforme ensuite en piballe ou civette et enfin en anguille.

Et maintenant on se posera la question : pourquoi les anguilles sont-elles astreintes à de si longues pérégrinations, au cours de leur croissance, alors que des espèces voisines, telles que les congres, ne font que des trajets beaucoup plus restreints ou même pondent près des côtes, sans migrations ?

Schmidt s'est posé lui aussi cette question et il répond : Seules les anguilles ne peuvent se passer de conditions très spéciales, très strictes, auxquelles les autres poissons demeurent indifférents. La nature des eaux a une influence directe sur leur développement. Pour se reproduire, les anguilles ont besoin d'eaux profondes à forte salure et à température élevée. Ce qu'elles vont chercher dans la mer des Sargasses, c'est cela. Elles nagent jusqu'à épuisement, pour atteindre ce point. Si elles n'y parviennent point, elles meurent avant de s'être reproduites. Il n'en reste pas moins qu'elles obéissent à un instinct prodigieux, qui prouve, comme tous les instincts de haute complexité que l'on rencontre dans le domaine animal, à quel point la machine de l'espèce est bien montée et quelle magnifique perfection atteint le mécanisme établi par la sagesse du Grand Artiste, Auteur de toutes choses.

Il y a des régions entières du globe qui sont dépourvues d'anguilles, et cela pour deux raisons : c'est d'une part que ces régions ne sont pas desservies par des courants pouvant leur amener les larves nées de la mer des Sargasses, et d'autre part que, même si l'on ensemençait ces régions en anguilles, celles-ci ne trouveraient pas à leur portée, dans les profondeurs de l'Océan, de fosses adaptées à leur reproduction. Telles sont les régions suivantes : tout le versant occidental de l'Amérique, c'est-à-dire toute la région des rivières et fleuves tributaires du Pacifique ; et toutes les régions tributaires de l'Atlantique sud, soit l'Amérique du sud d'une part, et l'Afrique située au sud du Maroc.

L'unique fosse adaptée à la reproduction des anguilles étant près des Bermudes, les anguilles y font des voyages réguliers et ponctuels. Qui les guide ? *L'hérédité.* Mais qu'est-ce que l'hérédité ? Comment des connaissances si précises, si complexes, si indispensables peuvent-elles être transmises par le moyen de l'œuf de poisson ? Nous voulons parler des connaissances qu'exigent chez les anguilles adultes, qui ont subi trois métamorphoses complètes et qui, en tant qu'anguilles, n'ont vécu que dans l'eau douce, la préparation lointaine ou prochaine, puis l'exécution de leur prodigieux voyage Evidemment c'est là un des mystères les plus étranges de la nature qui contient tant de mystères. Les oiseaux migrateurs voyagent beaucoup aussi, mais leur cas, si extraordinaire soit-il, paraît moins étourdissant que le tour de force des anguilles.

M. Joubin ne s'arrête pas au point de vue que nous venons de signaler, mais nous ne pouvions vraiment pas le passer sous silence.

Mais en face de l'Esprit infini, dont nous admirons les œuvres, il n'est pas interdit de placer le faible esprit humain, qui, à force d'ingéniosité, de patience et d'étude, arrive à pénétrer les secrets, ou plus exactement quelques uns des secrets de l'immense nature.

C'est pourquoi nous admirerons sans réserve l'œuvre du Dr Schmidt. Les moyens dont il disposait étaient modestes. On a vu qu'il n'avait d'abord à son service qu'un petit bateau, le *Thor,* qui ne jaugeait que 90 tonneaux. C'était insuffisant ; Schmidt n'eut cependant rien de mieux de 1903 à

1911. Mais les problèmes posés par la découverte de la larve d'anguille aux îles Féroé avaient alerté le monde scientifique. La Commission danoise des pêcheries confia au savant désormais illustre des recherches de grande envergure, en mettant à sa disposition des moyens plus importants. L'anguille intéressait d'autant plus le Danemark qu'elle y fait l'objet d'importantes captures et d'un commerce non négligeable. En attendant la construction d'un navire spécial, une Compagnie danoise prêta gratuitement à Schmidt un deux-mâts, le *Margrethe*, qui fit en 1911 une croisière mouvementée. Parti des îles Féroé, il traversa les Sargasses, et arriva aux Antilles, où il fit naufrage sur les côtes de l'île de S. Thomas [1].

Ce voyage n'en avait pas moins fourni les plus décisifs renseignements sur le problème des anguilles. La guerre survint avant que les croisières pussent reprendre. Dans l'intervalle, Schmidt avait trouvé de puissants protecteurs pour ses travaux : le prince Valdemar de Danemark, le prince Georges de Grèce, le commodore Drechsel. Sous leur influence, les Compagnies de navigation donnèrent des ordres à leur personnel pour exécuter quelques observations simples, sur les indications du savant, qui groupait tous les résultats obtenus et poursuivait méthodiquement ses recherches. Après la guerre, les croisières purent reprendre. Elles se firent en 1920 et 1921 sur un schooner à quatre mâts, de 550 tonnes, qui fut le *Dana I*. Puis la marine royale danoise mit au point un navire de recherches, qui fut le *Dana II*. Il ne jaugeait que 360 tonnes, mais il devait fournir une brillante carrière au service du docteur Schmidt.

Celui-ci ne se bornait pas à l'étude des migrations de l'anguille on le devine sans peine. Les captures étaient innombrables. On les confiait à des spécialistes réputés ; le savant Joubin déclare qu'il a examiné, pour sa part, plus de 30 000 céphalopodes, dont beaucoup étaient absolument inconnus. Ajoutez à cela des renseignements hydrographiques, l'étude des courants océaniques. La croisière de 1921 à 1922 apporta la solution définitive du problème de la reproduction de l'anguille d'Europe et de celle d'Amérique. Mais Schmidt voulut savoir ce qu'étaient les autres espèces d'anguilles, dans les autres parties du monde, et en quoi le problème de leur reproduction pouvait se rattacher à celui des anguilles d'Europe et d'Amérique. Il étudia dans les musées les spécimens d'anguilles connues et reconnut 18 espèces nettement différentes. Il compléta sa documentation au cours d'une croisière en Australie, Nouvelle-Zélande et Tahiti, en 1926.

Eclairé par tant de travaux préliminaires, il entreprit de juin 1930 à juin 1932 un immense périple autour du monde. Le *Dana II* parcourut 121.000 kilomètres, fit d'innombrables sondages, prises d'eau, pêches jusqu'à 5.000 mètres de profondeur. Le voyage fut si pénible, en certaines régions, que le médecin de l'expédition n'y put survivre et que la mort prématurée de Schmidt peut être attribuée aux fatigues encourues alors. Ce fut surtout à partir des îles Marquises que commença la mission que Schmidt s'était fixée. Il navigue autour de Tahiti, Samoa, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, il traverse la mer de Célèbes, longe le nord de Bornéo, visite la station océanographique française d'Annam, passe à Formose, Changhaï, redescend aux Philippines, explore les îles de la Sonde, la Nouvelle-Guinée, entre dans l'Océan indien et tourne autour de Java et Sumatra, gagne les îles Seychelles, croise entre Madagascar, double le cap de Bonne-Espérance et revient dans la Méditerranée par Gibraltar. Pour un petit navire de 360 tonnes, c'était un magnifique exploit.

Et voici maintenant quelques résultats scientifiques. A Tahiti, Schmidt découvre trois espèces d'anguilles, alors qu'il n'y en a qu'une pour toute l'Europe. Deux de ces espèces dépassent deux mètres de long, cinquante centimètres de tour. Elles arrivent au poids de trente kilogrammes. Les habitants les pêchent pour s'en nourrir et pour préserver leurs canards que ces anguilles dévorent. Dans l'océan Indien, entre l'archipel Mantavei et Sumatra, Schmidt découvrit une fosse de 5.000 mètres offrant aux anguilles un lieu propice à leur reproduction, et il constata que tous les cours d'eau de Sumatra donnant de ce côté contiennent des anguilles, tandis que ceux du côté opposé en sont dépourvus. A Sumatra il compta quatre espèces d'anguilles diverses. Il trouva une autre fosse entre Madagascar et les Seychelles, et démontra que les anguilles de Madagascar, des Seychelles, de la Réunion, de Maurice et de l'Afrique du sud-est se reproduisaient là. Il n'eut pas le temps d'identifier les fosses du Pacifique où se reproduisent les anguilles de Tahiti, de Samoa, de Nouvelle-Guinée, de Bornéo. Ces fosses vont jusqu'à 10.000 mètres de profondeur. L'argent nécessaire à ces coûteuses études fut fourni en partie par le gouvernement danois, en partie par la fondation Carlsberg (en tout, 4 millions et demi de francs).

Insistons sur ce qui a déjà été noté, à savoir que si l'on ne parle au grand public, à propos des découvertes de Schmidt, que de l'histoire des anguilles, c'est parce que c'est le trait le plus populaire de ses travaux. Mais les spécialistes trouvent dans ses nombreux mémoires une innombrable quantité de renseignements de toute nature sur les habitants de la mer et des eaux douces. Schmidt a pu démontrer notamment que l'hérédité seule est en cause dans les mœurs des poissons et que l'influence du milieu est à peu près nulle. Il s'est beaucoup attaché aux migrations des morues. Il a prouvé qu'il existait plusieurs races de morue différant par le nombre de leurs vertèbres,

[1] La population d'un petit village du littoral se porta avec un grand dévouement au secours des naufragés. Mais le lendemain, tous les habitants étaient plongés dans l'abrutissement de l'ivresse, pour avoir bu tout l'alcool dans lequel étaient conservés de précieux échantillons de poissons et d'autres animaux.

que les morues ayant plus de vertèbres habitent les régions plus septentrionales et celles qui en ont moins (entre 56 et 51) les régions plus méridionales, sans jamais changer d'habitat. En marquant des morues qu'il rejetait ensuite à l'eau, il a constaté que quelques-unes de celles qu'il avait capturées à l'ouest du Groenland venaient se faire prendre sur la côte ouest de l'Islande, lieu de leur ponte, et que les morues d'Islande pondent au sud de cette île, tandis qu'elles font leur croissance au nord.

Ce ne sont là que de très sommaires indications. Schmidt laisse derrière lui des élèves qui poursuivront son œuvre si féconde. Ajoutons qu'il était un ami de la France et que M. Joubin en personne fut chargé de lui remettre, en juin 1932, alors qu'il revenait de sa croisière autour du monde, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

III

De l'histoire naturelle passons à l'histoire tout court. Les mœurs des hommes sont encore infiniment plus compliquées que celles des bêtes. L'une des principales différences entre la vie animale et la vie humaine, c'est que dans cette dernière on doit souvent distinguer entre le fait et le droit, ce qui n'arrive jamais dans la première. Le droit, en principe, devrait toujours régler le fait humain. Il n'en est pas toujou s ainsi, et il arrive souvent que le fait opprime le droit et tend à se substituer à lui.

Parmi les conflits les plus graves qui se sont élevés à ce sujet, on doit compter les conflits entre le pouvoir civil et le pouvoir spirituel, au sein de la civilisation chrétienne. Depuis que le Christ avait dit : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, » une distinction avait été tracée entre ces deux pouvoirs. Mais il a été parfois difficile de reconnaître cette distinction, lorsque les deux pouvoirs prétendaient s'exercer au nom de Dieu même, ce qui fut le cas au temps des grandes monarchies chrétiennes.

M. Lecler s'attache, dans les *Etudes* du 20 juillet, à l'examen des rapports du pouvoir civil et du pouvoir spirituel, dans la chrétienté, « *de Charlemagne à Grégoire VII* ». L'occasion de son travail, c'est la publication récente de deux très importants ouvrages, dont l'un a pour sujet Charlemagne et l'autre Grégoire VII. L'auteur du premier est un professeur connu de l'Université de Lyon, M. Kleinclausz ; celui du second, un distingué maître de l'Institut catholique de Paris, M. Arquillière [1].

Le *Charlemagne* est un ouvrage écrit pour le grand public. Il est précédé d'une critique solide des sources et contient un récit agréable, clair et complet des conquêtes de Charlemagne, un exposé de sa politique intérieure et de son administration, un portrait de sa personne morale. L'auteur était préparé par de nombreux travaux à cette étude. L'ouvrage est consciencieux et substantiel.

M. Arquillière n'a pas voulu refaire l'histoire complète de S. Grégoire VII. Des travaux très importants ont été consacrés en effet, en ces dernières années, au grand pape de la fin du XIe siècle, notamment ceux de Fliche, Voosen, Gay, Wuhr, Fournier. Mais il y avait place pour une étude attentive et minutieuse des idées politiques de l'illustre pontife. C'est cette étude qui a sollicité l'effort de M. Arquillière. Il en a fait l'objet d'une thèse de doctorat ès-lettres, tandis que la thèse complémentaire était consacrée à l'*Augustinisme politique,* c'est-à-dire à un *Essai sur la formation des Théories politiques du Moyen-Age*.

Lorsque l'Eglise chrétienne prit place parmi les faits humains, elle eut avant tout à se faire, pour ainsi dire, une situation juridique en face de l'Etat. Ce dernier était antérieur à elle. Il résultait de tout l'ensemble de l'histoire de la civilisation. Il avait pris un aspect extrêmement fort et imposant, à l'époque romaine. Il ne s'appuyait pas seulement sur la force ; il avait pour lui ce que Rome appelait le *Droit*. Pour les juristes romains, le droit était une émanation de la sagesse des dirigeants. Il s'appuyait sur la *raison* et la *nature*. Il ne manquait pas dans l'histoire romaine d'esprits qui eussent été capables d'en rattacher l'origine fondamentale à l'Auteur des choses, c'est-à-dire à la divinité.

Mais l'on n'éprouvait pas le plus souvent le besoin de remonter si haut. La loi était l'expression de la volonté du prince, en qui était sensée incarnée la raison humaine.

S. Paul au contraire dirigeait nettement l'esprit des chrétiens vers cette vision du droit de l'Etat. Il voulait que, même dans un pouvoir persécuteur, le disciple du Christ sût révérer le détenteur d'un pouvoir d'origine divine. Mais il réservait, dans son intégrité, le droit supérieur de l'Eglise du Christ. Cette Eglise avait reçu sa charte du Fils de Dieu en personne. Elle formait une société nouvelle, supérieure en un sens à la société civile, quoique soumise aux lois de cette dernière, dans les matières civiles. Les Pères de l'Eglise surent, comme lui, distinguer entre les deux sociétés. Au temps des persécutions, les chrétiens ne cherchèrent jamais à substituer une forme nouvelle de l'Etat à celle qui existait de leur temps. Ils ne fomentèrent ni complots ni révoltes. Ils maintinrent le droit immortel de la conscience, sans attenter aux droits de Rome encore païenne. Même S. Augustin, qui avait une tendance à absorber la nature dans le surnaturel, n'essaya jamais de nier le fondement naturel ou l'autonomie de l'Etat. La conversion de Constantin n'avait rien changé à cet égard dans les conceptions courantes. Sans doute, les empereurs chrétiens se mêlent aux querelles théologiques, aux élections épiscopales, aux questions d'administration ecclésiastique. Mais ils n'essaient point de s'arroger les pouvoirs sacerdotaux proprement dits, et les

[1] **Charlemagne, par** A. Kleinclausz ; **Paris, Hachette, 1934 ; in-8 de 405 p., 50 f. — Saint Grégoire VII.** ***Essai sur sa Conception du Pouvoir pontifical,*** **par** H.-X. Arquillière ; **Paris, Vrin ; in-8 de 599 p., 60 fr.**

grands évêques tels que S. Ambroise savent à l'occasion parler aux souverains les plus puissants avec une hauteur d'âme et une liberté de langage qui leur en imposaient.

L'Evangile ayant proclamé la suprématie de l'esprit sur la chair, les écrivains ecclésiastiques n'hésitaient pas à proclamer que les dignités spirituelles l'emportent sur les dignités temporelles autant que le ciel sur la terre, l'éternité sur le temps, l'or sur le plomb. Il suffirait de relire l'opuscule de S. Jean Chrysostome sur le *Sacerdoce* pour se convaincre de leur conviction à ce sujet.

Il ne faisait donc que résumer une foule de réflexions, de méditations et de déclarations antérieures, ce pape Gélase qui proclamait, à la fin du v^e^ siècle, donc bien peu après S. Augustin, la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel, dans les termes suivants : « Il y a deux pouvoirs qui gouvernent le monde, l'autorité sacrée des évêques et la puissance royale. Mais la dignité épiscopale l'emporte d'autant plus qu'au jour du jugement les évêques auront à répondre des rois eux-mêmes devant Dieu. »

Analysez ces deux phrases. Elles veulent dire ceci : Tous les hommes ont une âme à sauver. Qu'ils soient princes ou sujets, cela ne change rien à leur condition sur ce point essentiel. Or, il n'existe qu'un chemin pour aller au salut, et ce chemin, qui est la foi en Jésus-Christ, est placé sous la garde des évêques. Les évêques ont la charge des âmes ; ils ont une mission surnaturelle envers les rois comme envers les simples citoyens. Ils ont donc un droit de regard sur la vie politique des rois, à moins que la politique ne prétende être soustraite à toutes les lois de la morale chrétienne, qui est l'unique morale du salut éternel.

De là à concevoir une morale du pouvoir politique, issue des conceptions de l'Evangile, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi, en principe, dès qu'il y eut des souverains chrétiens. Ils eurent à se poser et à poser à leurs conseillers épiscopaux la grave question : comment doit-on gouverner, quand on veut, étant roi, faire son salut ? De fait, lorsque l'Etat romain se fut effondré en Occident, lorsque sur ses ruines apparurent les jeunes monarchies barbares, les évêques et les papes furent appelés à maintes reprises à tracer des règles de gouvernement chrétien aux princes convertis par leurs soins.

S. Augustin avait déjà dit, dans la *Cité de Dieu* (v, 24) : « Nous les proclamons bienheureux (les empereurs)... lorsqu'ils font de leur puissance la servante de la majesté divine, pour étendre le plus possible le culte divin. »

Avec S. Grégoire le Grand, la formule de S. Augustin devient la suivante (lettre à l'empereur Maurice) : « La puissance sur tous les hommes a été donnée du ciel à la piété de mes seigneurs... pour cela seulement que le royaume terrestre soit le serviteur du royaume céleste. »

Une parfaite logique inspire ces déclarations. Si tout est subordonné à l'affaire du salut, si la fin suprême du monde est d'engendrer des saints, il est clair qu'un prince chrétien ne peut pas avoir de souci plus grave que de favoriser les ascensions de l'esprit, de développer le règne de Dieu par son Christ sur la terre. Toutes les lois doivent tendre à cette fin splendide.

Il était inévitable, dans ces conditions, que la société civile et la société ecclésiastique en vinssent à ne faire plus qu'une société à deux têtes. Quand tous les citoyens d'un empire sont chrétiens, quand le souverain de cet empire comprend l'obligation où il est de faire régner l'esprit de l'Evangile dans ses Etats, il est naturel que du mariage intime des deux pouvoirs naisse une seule famille. L'Etat est comme le père, l'Eglise est comme la mère. Tant qu'il n'y aura pas de divorce entre eux, ils ne feront qu'une société. Les querelles même ne les sépareront pas. Sans doute, les enfants ont tout à gagner à ce que la paix règne au foyer ; mais ce n'est pas parce que le père et la mère se trouvent parfois en désaccord, même grave, que l'unité du foyer est détruite.

On comprend qu'au ɪx^e^ siècle l'évêque Jonas d'Orléans ait pu écrire : « Tous les fidèles doivent savoir que l'Eglise universelle est le corps du Christ, que sa tête est le Christ, et que, dans cette Eglise universelle, deux principaux personnages existent : celui qui représente le sacerdoce et celui qui représente la royauté. »

A l'époque carolingienne, la fusion des deux sociétés en une seule est donc faite. Il n'y a plus qu'une société formée de tous les chrétiens. Et cette société a deux têtes : le pape, chef spirituel, et le roi, chef temporel. La royauté apparaît, elle aussi, comme une fonction d'origine divine. Les écrivains du temps lui assignent un programme de gouvernement dans lequel ils placent, au premier rang, des directives morales et des préceptes ecclésiastiques. Le roi a pour fonction essentielle de faire régner dans la société chrétienne la paix, la justice, l'unité, la concorde. Tout cela est inspiré de S. Augustin et c'est ce que M. Arquillière appelle l'*augustinisme politique*. Cet augustinisme a été la doctrine politique la plus générale du Moyen Age. Parlant du roi, dans son traité *De Institutione regia,* l'évêque Jonas dit : « Qu'il veille à ce que ses sujets surabondent de piété, de paix, de charité, de justice... pour qu'ils méritent d'avoir toujours le Seigneur avec eux. » On comprend dès lors que les capitulaires de cette époque soient parfois remplis de prescriptions d'ordre moral et de considérations religieuses qui les font ressembler à de véritables sermons.

Il s'est donc produit, entre le vɪ^e^ et le ɪx^e^ siècle, une transformation des idées politiques. On a perdu de vue l'idée d'un état profane tirant son autorité du droit naturel et n'ayant, dans ses origines, aucun rapport spécial avec la Révélation chrétienne. Ce n'est pas que l'on ignorât que l'Etat avait existé avant la venue de Jésus-Christ. Mais de toute évidence, on étendait la révolution accomplie par lui à la conception même de l'Etat.

Du moment que le salut prime toutes choses, un prince chrétien ne peut réellement pas désirer pour ses sujets d'autres voies que celles qui conduisent au salut. Dans la théorie augustinienne, il n'y a plus que la Cité de Dieu, et dans la Cité de Dieu les sujets sont gouvernés à la fois par le roi et par les évêques. Le gouvernement royal n'est donc plus qu'un aspect du gouvernement général de l'Eglise, identifiée à la Cité de Dieu. Lorsque Charlemagne sera proclamé empereur d'Occident, on pourra bien croire que l'ancien Empire romain aura été restauré ; en réalité ce sera un empire tout différent : ce sera, pour ainsi parler, un empire ecclésiastique, et non plus un empire purement civil.

Voilà donc en présence, au sein d'une société unique, qui est la Cité de Jésus-Christ, deux pouvoirs distincts. Quelle sera leur relation ? Lequel des deux sera prééminent ? Quelles seront les limites de leurs attributions ?

C'étaient là autant de questions non encore résolues. Sans doute, on savait, en général, que le roi présidait aux affaires temporelles et l'évêque aux affaires spirituelles. Et l'on savait aussi que le spirituel a la primauté sur le temporel. Mais du moment que le roi a le devoir de présider aux affaires temporelles de telle façon que le bien spirituel de ses sujets soit non seulement sauvegardé, mais favorisé aussi puissamment que possible, il est donc obligé d'avoir toujours le regard fixé sur la fin dernière de son gouvernement et donc de s'immiscer dans les intérêts de l'âme. Supposez maintenant que le roi soit un homme de génie en même temps qu'un grand chrétien, tandis qu'en face de lui, le pape, chef de la hiérarchie épiscopale, se trouve, soit pour des raisons personnelles, soit par suite de circonstances défavorables, plus ou moins dépourvu de prestige : il pourra fort bien arriver que le roi fasse plus grande figure que le pape et que la prééminence de ce dernier subisse une éclipse de fait, sinon de droit. Supposez au contraire que le pape soit un homme de doctrine, de sainteté et d'énergie : alors, il saura revendiquer victorieusement, en face des plus grands princes, les prérogatives de son titre de Vicaire de Jésus-Christ.

La première de ces deux hypothèses se vérifie au temps de Charlemagne, la seconde au temps de Grégoire VII. Que l'on ne parle pas ici de révolution. Le droit n'a pas changé ; les faits seuls étaient différents.

Au temps de Charlemagne, les regards se portent surtout sur la personne du prince. C'est que Charlemagne est un homme extraordinaire. Il est tel pour les historiens d'aujourd'hui. De lui, Imbart de la Tour a pu dire, à juste titre, qu'il est « une des cinq ou six intelligences souveraines qui ont fait franchir à l'humanité une de ses étapes. » De lui, M. Pfister a écrit de son côté : « Charles a créé véritablement l'Europe occidentale ; sans lui l'histoire de cette Europe ne se comprendrait pas. »

Mais l'admiration des contemporains fut encore bien plus grande. Il régna 46 ans et fut constamment sur la brèche. D'incessantes campagnes contre les Lombards, les Saxons, les Bavarois, les Maures d'Espagne, aboutirent à une « dilatation » énorme de son royaume, et cette *dilatation*, comme on disait alors, apparut constamment comme une victoire de la cause de Dieu. Aussi puissant administrateur que vaillant guerrier et grand général, il sut faire des lois pour son immense empire, faire régner l'ordre partout, imposer sa volonté pleine de sagesse et de piété, en un mot réaliser pleinement l'idéal du prince chrétien selon la doctrine augustinienne. Ce qui frappe les contemporains, c'est justement cela : cette constitution de la Cité de Dieu sur la terre par le grand roi. Et leur enthousiasme se traduit précisément par l'idée qui hante, à partir de 795, les amis et les conseillers du roi des Francs, et qu'ils lui suggèrent discrètement toutes les fois que l'occasion s'en présente : celle de rétablir en sa faveur l'ancien Empire d'Occident.

On sait que l'événement fut réalisé le 25 décembre de l'an 800, à Rome, quand le pape Léon III posa sur le front de Charles la couronne d'empereur. L'historien Eginhard a dit que Charles éprouva, en cette circonstance, plus de surprise et de mécontentement que de joie. Les historiens discutent sur ce passage célèbre ; leurs opinions sont divergentes et la lumière n'est pas faite à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que la restauration de la dignité impériale fut un fait de très grande importance.

On ne saurait dire cependant que ce fait ait changé quoi que ce soit à la théorie des relations entre les deux pouvoirs au sein de la Cité de Dieu. Nous connaissons en effet le sentiment de Charlemagne sur la fonction royale et la fonction ecclésiastique, et nous le connaissons par un document antérieur à son couronnement.

Lorsque le pape Léon III eut été élu, en 796, le roi des Francs envoya à Rome l'abbé de Saint-Riquier, Angilbert, qui était un de ses conseillers habituels, pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Angilbert devait aussi, après avoir félicité le nouveau Pontife de son élévation, lui rappeler, respectueusement mais fermement, l'obligation où il était de mener une vie pure, d'observer les saints canons, de gouverner pieusement l'Eglise de Dieu et de combattre l'hérésie. Enfin, la lettre de Charles précisait en ces termes les attributions respectives des deux pouvoirs :

> « Notre rôle à nous est de défendre au dehors l'Eglise du Christ, avec le secours de la bonté divine, contre les incursions des païens et les incursions des infidèles, et de la fortifier au dedans par la diffusion de la foi catholique. A vous, Père Très Saint, il appartient d'aider notre combat en élevant les mains vers Dieu comme Moïse, afin que par votre intercession, sous la conduite et avec la grâce de Dieu, le peuple chrétien soit victorieux partout et toujours sur les ennemis de son saint Nom. »

Evidemment le roi des Francs s'attribue un rôle prépondérant. Il ne semble laisser au pape que la prière. Il se réserve non seulement la lutte contre

les ennemis du dehors, mais aussi l'apostolat à l'intérieur. On parlera beaucoup plus tard de la théorie des *deux glaives ;* certains théoriciens excessifs du temps de Boniface VIII, tels que Gilles de Rome ou Alvarez Pelayo, n'hésiteront pas à attribuer ces deux glaives au pape. Il est curieux d'observer que le principal conseiller de Charlemagne, Alcuin, les attribuait ouvertement, lui, au prince. Il lui écrivait en effet, quelques années après la lettre citée ci-dessus, dans les termes suivants qui coïncident étonnamment avec le document remis à Léon III par Angilbert : — « Votre pieux souci de protéger les Eglises du Christ et de les purger au dedans de toute doctrine perverse n'a d'égal que votre soin de les défendre au dehors contre la dévastation des païens... *C'est la puissance divine qui a muni de ces deux glaives votre vénérable Excellence.* »

Et ce n'est pas là seulement de la théorie ; ce ne sont pas des compliments en l'air. Les capitulaires de Charlemagne sont là pour attester son souci constant des affaires spirituelles. Il se considère vraiment comme le chef de la chrétienté. Il gouverne les Eglises de ses Etats en maître. Il nomme les évêques, règle l'entrée dans les monastères, prescrit des jeûnes, réunit des synodes et examine leurs décisions. Il intervient même d'autorité dans les affaires de dogme : c'est ainsi que dans l'affaire des adoptianistes, dans la controverse sur les images, dans l'introduction du *Filioque* dans le *Credo,* il impose sa manière de voir, qui n'est pas toujours celle de Rome. Mais il s'applique surtout au maintien de la discipline à la fois parmi les évêques, les prêtres et parmi les fidèles. Il rappelle aux prêtres qu'ils doivent vivre et agir selon les saints canons, aux moines qu'ils doivent se conformer à la règle de S. Benoît. Il charge les *missi dominici,* ces agents qui ont la charge de faire exécuter ses ordonnances dans les provinces les plus lointaines, de contrôler la pratique de la religion : ils devront veiller à ce que les règles de la liturgie et du chant sacré soient bien observées, à ce que le peuple connaisse les prières du chrétien, à ce que les pasteurs aient une vie digne de leur haute vocation. Ils devront faire des exhortations morales, et les capitulaires leur en fournissent des modèles.

M. Arquillière a donc raison de conclure, en parlant de Charlemagne : « Il tend à s'absorber dans ses fonctions sacrées. Elles ne sont plus un aspect de son activité politique, comme il était advenu aux anciens empereurs chrétiens. Elles la dominent. » Ce n'est pas sans raison que Charlemagne lui-même se comparait à Josias qui, par ses avertissements et ses sanctions, ramena Israël au culte du vrai Dieu. Ce n'était donc pas dans l'empire romain que Charlemagne cherchait ses modèles, mais dans la royauté biblique[1].

[1] Il serait très intéressant de rechercher ici quelles étaient les conceptions en cours dans l'empire byzantin, depuis l'époque de Justinien jusqu'au temps de Charlemagne. Mais l'article que nous résumons n'entre pas sur ce terrain.

Ce qui est frappant, c'est que le clergé accepte docilement la prééminence de l'empereur. On ne connaît qu'une protestation formelle et indubitable, émanant de Sigwat, patriarche d'Aquilée. Celle qui est attribuée à Odilbert, archevêque de Milan, semble douteuse à M. Arquillière. Il y a au contraire de nombreuses preuves de l'assentiment du clergé aux conceptions gouvernementales. Un prêtre franc, nommé Cathuulf, n'hésite pas à écrire à l'empereur : « Vous tenez la place de Dieu..., l'évêque ne vient qu'au second rang, il n'est que le délégué du Christ. » Il est sûr que l'on ne dirait plus aujourd'hui à un prince même très chrétien qu'il est le représentant de S. Pierre. C'est pourtant comme tel que l'évêque Théodulphe d'Orléans célèbre Charlemagne ! Alcuin lui déclare qu'il tient sa dignité pour supérieure à celle du pape et de l'empereur byzantin. Mais on doit voir là, semble-t-il, des propos de courtisan. Il est avéré pourtant que les évêques acceptent d'être repris et corrigés par le roi, en matière doctrinale, qu'ils le remercient d'avoir secoué la torpeur de leur esprit et de les avoir tirés de leur ignorance, qu'ils lui adressent les conclusions des synodes en le priant de les revoir et de les rectifier, s'il le juge à propos.

En face d'un tel homme, environné d'un aussi formidable prestige, auréolé de tant de victoires à la fois sur le paganisme et sur l'hérésie, doué de tant d'intelligence et de piété, Léon III, qui sera pourtant vénéré comme saint, mais qui se heurte, à Rome même, à une opposition sournoise, violente, persécutrice, est bien loin de posséder, aux yeux de l'opinion contemporaine, une audience aussi favorable. Les factions divisaient la cité romaine ; le pape luttait péniblement contre elles. Il fut victime d'accusations très douloureuses, accompagnées d'une tentative d'assassinat (25 avril 799). Il dut invoquer la protection de Charles et se rendit près de lui à Paderborn. Le roi lui fit grand accueil, le remit en possession de Rome, où il vint lui-même un an plus tard pour débrouiller la querelle toujours pendante. Léon III se justifia en sa présence, le 23 décembre 800, en repoussant par serment les calomnies énoncées contre son honneur. On comprend que Mgr Duchesne ait dit, à ce propos, sur le ton familier qu'il affectionnait : « Le pauvre Léon faisait en somme petite figure à côté de son protecteur. Il était clair que c'était par la grâce de celui-ci, et par sa grâce seulement, qu'il continuait à régner sur les Romains [1]. »

Léon III était si pénétré des obligations qu'il avait envers son protecteur qu'il pouvait lui écrire, quelques années après le couronnement : « Tous, nous cherchons le salut dans votre service. »

Ainsi le fait modelait alors le droit. Il est clair que la conception de Charles conduisait directement au césaropapisme, qu'elle pouvait et devait avoir, avec des princes moins bien intentionnés, les conséquences les plus périlleuses pour la reli-

[1] *Les premiers temps de l'Etat pontifical* (1904), p. 177.

gion chrétienne. Charlemagne était profondément chrétien ; ses intentions étaient droites et pures ; Dieu même avait couronné ses efforts : tout lui avait réussi. Il savait faire accepter le pouvoir exorbitant que les circonstances avaient fini par faire tomber en ses mains.

Et voici que deux siècles et demi plus tard, les positions sont renversées. Le 23 décembre 800, Léon III avait dû comparaître en suppliant devant le tribunal de Charlemagne. Le 28 janvier 1077, Henri IV, roi de Germanie, pieds nus et vêtu de l'habit de pénitent, implorait l'absolution de Grégoire VII à Canossa. Quelle différence entre les deux situations !

Et cependant les doctrines politiques des deux époques n'ont pas changé. M. Arquillière apporte la preuve de la parfaite continuité entre elles. Il établit en outre que les deux adversaires : Henri IV et Grégoire VII, se meuvent exactement sur le même plan d'idées. Il ne faut pas parler ici de conflit entre l'Eglise et l'Etat. Nul ne songe alors à une telle distinction, nul n'oppose la société civile à la société ecclésiastique. Les controversistes, les historiographes, les théologiens de toute nuance sont tous d'accord sur un point fondamental : c'est que l'Eglise est « la seule patrie des âmes, la seule réalité dominante, débordant toutes les frontières, l'unique principe civilisateur, le seul fondement de la société. » Comme au temps de Charlemagne, on admet que le corps unique de l'Eglise est dirigé par deux pouvoirs, le temporel et le spirituel. Ces deux pouvoirs viennent de Dieu aussi bien l'un que l'autre. On ne peut pas dire que l'un est fondé sur le droit naturel et l'autre sur le droit surnaturel ; leur origine est la même ; l'un et l'autre est voulu par le Christ pour conduire son Eglise. Ecoutons Grégoire VII :

« De même, dit-il, que le corps humain est dirigé par les deux yeux, sa lumière naturelle, le corps de l'Eglise est conduit et illuminé par ces deux dignités (le sacerdoce et l'empire) qu'accorde une pure religion et qui constituent sa lumière spirituelle. »

Henri IV de son côté déclare qu'il a été appelé à la royauté par N.-S. Jésus-Christ. Il rappelle que Pierre, à la veille de la Passion, avait deux glaives et que le Christ avait dit : « C'est assez ! » Et Henri IV, évidemment conforme, en cela, aux opinions courantes du temps, en conclut que le Christ a voulu dire « qu'il fallait dans l'Eglise deux glaives distincts, le glaive spirituel et le glaive temporel. »

Enfin, les défenseurs d'Henri IV aiment à faire remarquer que le roi, en recevant la couronne par la cérémonie du sacre, reçoit une sorte de consécration analogue à celle de l'évêque.

On est donc bien dans la même atmosphère morale et juridique qu'au temps de Charlemagne.

Comment donc la situation s'est-elle retournée en fait, alors qu'elle n'a pas changé en droit ?

•

Charlemagne n'avait pas eu de successeurs dignes de lui. Louis le Débonnaire était un caractère faible. Ses fils n'avaient pour lui aucun respect. C'était à lui à réclamer la protection du pape, comme le pape avait réclamé la protection de son père. De fait, lors du drame de 833, qui le voit aux prises avec ses enfants, le pape Grégoire IV intervient avec autorité. Les évêques francs qui ont pris parti pour les révoltés protestent contre son intervention Il leur répond énergiquement : « Comment pouvez-vous vous opposer à moi, quand je m'acquitte d'une mission de paix et d'unité, qui est un don du Christ et le ministère même du Christ ? »

Les faits évoluent donc selon les événements et le caractère des personnes. Le droit est chose abstraite ; il faut des hommes pour l'incarner et le défendre. Supposez un très grand pape tel que Nicolas I[er] (858-867) : il ne revendique que le glaive spirituel. Mais ce glaive, il sait le manier de telle sorte que Réginon de Prüm a pu le louer, dans sa *Chronique,* d'avoir « commandé aux rois et aux tyrans avec une telle autorité qu'on aurait dit le seigneur du monde. »

Supposez au contraire que la papauté soit représentée par des hommes sans talent, sans énergie, sans prestige, ou même, comme il arriva parfois — avec Jean XII ou Benoît IX, par exemple. — sans dignité et sans vertu : aussitôt les rôles sont renversés. Le prince empiète ; la confusion entre le spirituel et le temporel joue en sa faveur ; il doit même se croire autorisé, puisque, lui aussi, il tient son pouvoir du Christ, à venir au secours de l'Eglise en péril. C'est ce qui arrive à l'époque des Ottons. Depuis la restauration de l'empire en leur faveur en 962, les souverains germaniques font et défont les papes, un peu à leur guise. Ils entendent gouverner l'Eglise à la manière de Charlemagne. Les princes laïques disposent des évêchés comme des autres seigneuries ; ils nomment qui leur plaît et donnent l'investiture par la crosse et l'anneau, comme s'ils pouvaient de la sorte conférer tout ensemble les pouvoirs spirituels et les pouvoirs temporels.

Et il faut attendre un siècle pour que des protestations s'élèvent ! C'est « le siècle de fer, » le plus noir des siècles de l'histoire ecclésiastique. Mais enfin, vers le milieu du XI[e] siècle, des voix énergiques se font entendre : Watson, évêque de Liège, le cardinal Humbert rappellent avec force la doctrine ancienne sur la supériorité du spirituel. Les papes entrent dans la lice, à partir de Léon IX (1048-1054).

L'Eglise est du reste alors dans un état lamentable. La simonie, la clérogamie la défigurent honteusement. Les papes réformateurs vont s'efforcer de guérir ces deux plaies. Mais il est trop évident que la source la plus active du mal est dans la prépondérance que le pouvoir civil a prise en matière religieuse. Il s'agit donc d'arracher l'Eglise à cette servitude. Il faut que le pouvoir religieux prenne le pas sur le pouvoir séculier. Un décret de Nicolas II sur l'élection pontificale réduit d'abord au minimum l'intervention de l'empereur dans la nomination des papes (1059).

Mais c'est à Grégoire VII qu'était réservée la gloire de réaliser dans sa plénitude l'augustinisme politique.

Grégoire VII a été violemment discuté. Le plus souvent, les passions politiques ont empêché les historiens de le comprendre. Ce n'était ni un ambitieux, ni un exalté. C'était un saint, pour qui la Cité de Dieu était une institution divine qu'il appartenait aux hommes de faire entrer dans les faits. Il ne faut pas lui prêter les calculs d'un simple politicien. Il ne vise point la prééminence pour sa personne, mais pour la fonction qu'il exerce. Ses actes les plus hardis sont conformes aux doctrines juridiques du temps. Il se contente *de faire dominer le droit,* tel qu'on le comprend alors. Ne faisons donc pas de lui un révolutionnaire. S'il l'est, c'est à la façon des grands constructeurs. Il porte le fer et la flamme spirituels dans les abus ; il ne renverse aucun pouvoir légitime, il retranche les pouvoirs illégitimes. Il est à la fois doctrinaire et réaliste. Avant d'en venir aux mesures décisives, il réfléchit longuement, il hésite, il tâtonne.

Nous n'avons pas ici à raconter l'histoire dramatique de ses conflits avec Henri IV. Ce que nous voulons souligner, c'est que les henriciens ne partent pas alors de principes différents que les grégoriens. Avant Grégoire VII, les principes étaient appliqués à contre-sens ; après lui, ils seront interprétés comme ils devaient l'être. Si c'est là une révolution, il faut reconnaître qu'aucune ne pouvait être plus logique ni plus bienfaisante. On doit compter ce pape parmi les plus grands génies de l'histoire religieuse. Notez bien qu'il ne revendique sur le pouvoir royal qu'une autorité d'ordre moral. « Si pour ce qui concerne leurs péchés, déclare-t-il, dans sa seconde lettre à Hermann de Metz, les rois sont justiciables des prêtres, à plus forte raison le sont-ils du Pontife romain. »

Des déclarations de ce genre abondent dans sa correspondance. Et voici ce que cela veut dire : L'Evangile est la seule source de tout droit, dans un monde chrétien. Toutes les ordonnances du pouvoir civil sont soumises aux obligations morales. Or, le pape est le gardien de la morale évangélique. Donc il lui appartient de contrôler les ordonnances du pouvoir civil, non pas en tant qu'exerçant lui-même le pouvoir civil, mais en tant que ces ordonnances doivent être soumises à une loi qui relève du pape.

Pour repousser la conclusion de ce raisonnement, il faut repousser l'une ou l'autre de ses prémisses. C'est ce que font les théoriciens de l'Etat païen de notre temps. Mais cela ne venait, au temps de Grégoire VII, à l'esprit de personne.

M. Arquillière, qui a étudié à fond les arguments des évêques henriciens, est frappé de leur faiblesse. Aucun d'eux n'a jamais songé à évoquer, en face du pouvoir spirituel, l'idée d'un état autonome, fondé non sur la révélation, mais sur le droit naturel, ayant son activité propre et sa sphère d'action particulière. Ils n'attaquent ni la nécessité pour le gouvernement temporel de se subordonner aux lois de la morale évangélique, ni le droit du pape de veiller à l'observation de cette morale dans ces lois.

Ce qu'ils contestent seulement, c'est le droit du pape de déposer un roi prévaricateur et de délier ses sujets du serment de fidélité. Ils invoquent à ce sujet l'inviolabilité du serment. Mais ils finissent par reconnaître le droit souverain du pape de lier et de délier, pourvu qu'il agisse selon la justice et non pour son intérêt propre. Bien loin d'insister sur le caractère laïque du roi, ils s'efforcent de faire sortir le roi du monde laïque, pour le rapprocher le plus possible des ordres sacrés. « Le roi est plus qu'un laïque, déclare Guy d'Osnabruck, il participe au ministère sacerdotal. » En somme ils ne contestent pas le droit du pape, mais son application dans le cas de leur maître. Ils vont jusqu'à admettre que l'excommunication doit entraîner la déposition. Ils ne peuvent croire, personne ne peut croire alors qu'un excommunié ait encore le droit de commander à des chrétiens. Mais ils cherchent à jeter le discrédit sur Grégoire VII, ils l'accusent de visées personnelles, ils déclarent sa procédure irrégulière, ils proclament son excommunication invalide parce qu'injuste ou inopportune, ou encore ils émettent des doutes sur la légitimité de l'élection de Grégoire VII. Ils ne mettent donc en avant que des arguments boiteux et de misérables chicanes.

On voit donc très nettement que Grégoire VII n'a rien innové en matière juridique. Il agit suivant les conceptions de son temps. Il ne voit dans l'Eglise que deux pouvoirs régissant une société unique. Les grands docteurs du Moyen-Age seront tous de son avis. Ce n'est pas le lieu d'examiner en détail leur doctrine. Il était cependant très intéressant de constater comment de Charlemagne à Grégoire VII l'application de principes identiques a pu varier suivant l'équilibre des forces psychologiques des individus en présence. Et nous en conclurons que toujours et en toutes circonstances le droit doit être défendu, sans quoi le fait prend pas inévitablement sur lui, au plus grand détriment des sociétés et des individus. Ajoutons que l'étude du droit naturel, en tant que fondement des sociétés, n'empêche nullement le droit surnaturel d'être valable et de s'imposer à l'Etat aussi bien qu'à l'Eglise, au moins dans les sociétés chrétiennes, c'est-à-dire contenant une majorité de baptisés.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 29 augusti 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

EPILEPSIE

crises et douleurs nerveuses
supprimées par le **TONIQUE NERVEUX KOENIG**
Gratis : Brochure par Laboratoire LOGEAIS, 24, R. de Silly, BOULOGNE s/SEINE (pr. Paris)
Vente toutes pharmacies

LES HARMONIUMS RICHARD

sont vendus en confiance et à crédit par la

PROCURE BRETONNE --- St-BRIEUC

INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS

Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

FALCE doreurs, quai du Pont-Neuf, 50, TOURS, pr diocèses Ouest-Sud ; à THIEUX, S.-et-M., pr Est-Nord. Dor. argent. Objets du Culte.

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :

cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet, etc...

Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes

Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande.

MAX INGRAND
8, PASSAGE TENAILLE - PARIS (14e)
a réalisé les
VITRAUX
DE L'ÉGLISE SAINTE-AGNÈS A ALFORT

STATUES RELIGIEUSES -- CHEMINS DE CROIX

en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer. — Ameublement d'églises

LES PLUS VASTES ATELIERS D'ART RELIGIEUX DU MONDE « L'UNION ARTISTIQUE » A VAUCOULEURS (MEUSE).

A. PIERSON. — CATALOGUES ADRESSÉS SUR DEMANDE.

STATUE de Sainte BERNADETTE à genoux No 458, la grande Sainte française, en costume de paysanne.

Ce modèle a été établi de telle façon qu'il peut être placé soit à droite soit à gauche de N.-D. de Lourdes. — D'un cachet artistique indéniable, il doit trouver sa place dans toutes les églises, surtout dans celles où il existe déjà une statue de la Vierge de Lourdes.

La gravure ci-contre la représente avec l'un de nos modèles de Vierge de Lourdes. — Les bases des 2 statues sont encastrées dans un socle-terrain que nous fournissons sur demande. — N.-D. de Lourdes s'exécute en toutes tailles et toutes matières et se vend au même prix que le St Curé d'Ars (voir *couv.* p. 205). — Pour Ste Bernadette, se reporter également à l'une des précédentes *couvertures*, par ex. p. 133.

Nous exécutons également ces statues en fonte de fer, en différents genres de décors, pour l'extérieur, et en fixons le prix sur demande.

Remarque : Ste Bernadette étant à genoux doit mesurer un peu plus de la moitié de la hauteur de la statue de N.-D. de Lourdes qu'elle doit assortir.

Ainsi, par exemple, une Bernadette de 0m65 assortit une N.-D. de Lourdes de 1m20.

Il sera soumis, sur demande, photographies et prix de ces modèles, de même que de Ste Bernadette en religieuse ou de tous autres modèles, dont nous possédons des milliers de types différents.

On rit de sa méprise. Cinq personnages, hommes. — Tout le monde connaît le conte de Riquet à la houppe et de la princesse Violette. Il ne perd pas son charme au théâtre. La mise en scène est simplifiée ; six personnages parlants (quatre hommes et deux femmes), et trois personnages muets.

4. — Henri GHÉON. **Le Songe d'une nuit d'été en Vivarais.** Pièce en trois actes et un épilogue, inspirée de Shakespeare. In-12 de 116 p., 9 f. Librairie Marc Camus, 3, Avenue de la Bibliothèque, à Lyon — Ceci n'est ni une traduction, ni une adaptation, mais une transposition absolument libre, et cependant fidèle aussi bien dans l'esprit que dans la mise en œuvre, de la célèbre féerie de Shakespeare. M Ghéon a voulu reprendre « à la française » ce chef-d'œuvre et communiquer à un public français sa propre émotion devant le *Songe* Il n'a sacrifié que deux personnages, Thérèse et Hippolyte. Mais si Titania, Puck et Obéron demeurent à peu près conformes à leurs délicieux modèles, le père Egée devient ici maire de village ; les couples amoureux sortent directement du « répertoire » avec une pointe de modernité, et les comédiens ambulants de Shakespeare se muent en une troupe de villageois amateurs sous la direction d'un clerc de notaire poète ; Bottom est toujours là, avec sa tête d'âne, mais c'est le menuisier Rabot. Enfin, les comédiens improvisés ne jouent plus *Pyrame et Thisbé*, mais l'histoire mélancolique d'Hélène de Tournon, dame d'honneur de Marguerite de Navarre, qui précisément aurait suggéré, selon M. Abel Lefranc, le personnage d'Ophélie. De sorte que les fées de Shakespeare, en émigrant en Vivarais, y retrouvent la source d'une de ses inspirations les plus pures.

Verve comique, poésie, fantaisie, et même émotion mystique, se mêlent dans ce nouveau *Songe* avec une étonnante liberté.

5. — Michel ARGEMIR. **Le Départ**, pièce en 3 actes. In-12 de 108 p., 7 f. 50. Gabriel Enault, 77, rue de Rennes, Paris 6e. — Drame émouvant ! Le mot « drame » n'est pas trop fort, bien qu'il s'agisse d'un drame purement intérieur. Un jeune étudiant en droit, François Herbert, élevé par son père de la façon la plus laïque, a senti néanmoins l'appel de Dieu : il veut devenir prêtre... Quelles luttes il aura à soutenir contre les siens ! L'attaque prendra toutes les formes, brutale et autoritaire de la part de son frère, douce et persuasive de la part de son oncle, sentimentale et passionnée de la part d'une fiancée possible qui l'aime et en est aimée... Finalement Dieu triomphera, grâce à l'intervention de la vieille bonne, Anne, qui dans ce milieu paganisé a conservé un peu de foi et fait entrevoir à son jeune maître les répercussions salutaires de son acte d'héroïsme... François, délaissé de tous les siens, sera prêtre.

Bien jouée, — mais elle est difficile à jouer, — cette pièce produira un effet énorme.

6. — Mlle Th. REH **Saynètes évangéliques.** In 8 de 52 p., 4 f. (français). A l'Edition universelle, 53, rue Royale, à Bruxelles. — Ces saynètes évangéliques (Annonciation, la Visitation, Noël, la Présentation, l'Adoration des Mages, Jésus perdu et retrouvé dans le temple) ont pour but de faire pénétrer plus profondément dans l'âme de l'enfant baptisé la connaissance de Jésus-Christ et de lui infuser la divine doctrine de l'Evangile. Les éducateurs y trouveront une merveilleuse application des méthodes actives tant préconisées de nos jours.

Ces saynètes ne sont pas des fantaisies. Elles constituent un cours pour ainsi dire complet de doctrine évangélique où se mêlent le dogme, la liturgie, les prophéties. Le plus souvent le texte évangélique est scrupuleusement gardé. Elles conviennent aux adolescents.

ANNONCES

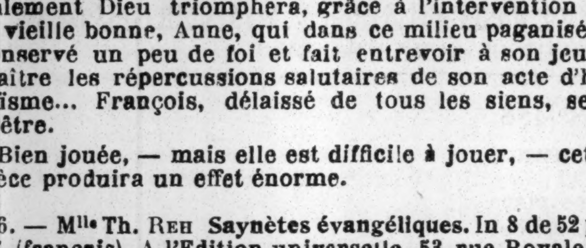

ALMANACH POPULAIRE CATHOLIQUE

Edité par l'Imprimerie **A. CHADUC, à Belley** (Ain) depuis 29 ans.
L'Edition 1935, supérieurement illustrée, est parue. Spécimen et conditions sur demande.
Par l'adjonction de pages spéciales cet Almanach devient un **Almanach Paroissial** intéressant.

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Matériel de T. S. F. (Postes et Amplis)
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

VITRAUX L. BALMET Vitraux en tous genres et tous styles. 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Restauration (Voir le no du 9 août de l'*Ami*).

ATTENTION !

Messieurs les Curés,
Les appareils de **sonnerie électrique de cloches sont de puissants perturbateurs** de la T. S. F.
La loi du 31 mars 1933 vous oblige à munir votre installation d'appareils anti-parasites et cela avant le 1er octobre prochain.
Songez donc à vous mettre en règle avec les prescriptions et adressez-vous à cet effet en toute confiance à :
Jean BACH, ingénieur,
11, rue St-Symphorien,
METZ (Moselle).
qui, seul, peut vous fournir l'appareillage nécessaire et vous garantir la suppression absolue des parasites.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) R. C. Céret 146.

VITRAUX d'ART RELIGIEUX CH. LORIN & Cie Maîtres Verriers
ATELIERS : **46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS.** — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

UN BON CONSEIL
Si vous recherchez une maison spécialisée dans la fabrication des fournitures pour appareils à imprimer soi-même à plat, ou rotatifs, ainsi que celles pour machines à écrire, adresssez-vous à la maison
FOURMENT (fondée en 1898),
8, rue Latérale Raymond-IV,
à TOULOUSE (Hte-Garonne).
Remise de 10 % aux abonnés de l'*Ami du Clergé*.

317a

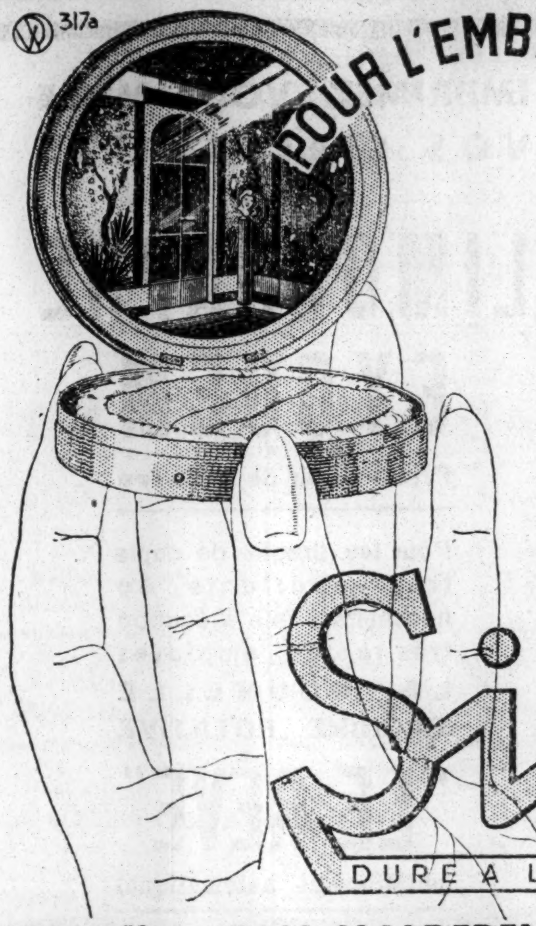

POUR L'EMBELLISSEMENT DE VOTRE HOME

Véritable produit de beauté du home, la peinture **SILIMAT**, création récente des Ets **L. VAN MALDEREN**, réunit toutes les qualités pratiques de la laque et celles si décoratives de la peinture mate. Offrant pour la décoration intérieure les ressources infinies de sa gamme prestigieuse de coloris, **SILIMAT** est l'auxiliaire indispensable de la décoration murale moderne.

Le **SILIMAT** est d'un emploi idéal et très économique : il s'allonge tout simplement à l'eau et son pouvoir couvrant est inégalable. S'appliquant sur tous les matériaux, le **SILIMAT** est totalement ignifuge et d'une résistance éprouvée.

Notice illustrée franco.

Silimat

DURE A L'USURE — DOUCE AU TOUCHER

ETABL^TS L. VAN MALDEREN, 6, CITÉ MALESHERBES, PARIS (9e)

Foire de Paris, Terrasse F -- Quartier 69 -- Stand 6.903.

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont-Vieux, près Grotte. 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME " ETNA " b^té S. G. D. G.
jusqu'à 20.000 m³ par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 4.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L).

LIBRAIRIE PARIS-ROME, Sté An. 57-70, rue de Rennes. PARIS (VIe)
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André.
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue n° 10 gratis

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux. plaques commémoratives. marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion. statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits

Arthritiques

pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
*et élimine l'***ACIDE URIQUE**

un sachet pour 1 litre d'eau — Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies